

Le Polisario dans la nasse de la justice espagnole

La Cour suprême interdit l'usage permanent ou occasionnel de tout drapeau, fanion ou symbole non officiels dans les édifices et espaces publics du pays Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9032

Jeudi 4 Juin 2020

Propagation en baisse et guérisons en hausse

L'optimisme est de mise

Le plus dur est à appréhender

Mohamed Benabdelkader
Le plan de transformation digitale de la justice sera dévoilé dans les prochains jours



Page 4

André Azoulay
Essaouira prête pour le jour d'après



Examen en visioconférence des contenus et des scénarios de faisabilité de la stratégie multidisciplinaire de relance de la destination

Page 8

Les principaux secteurs de l'économie nationale accusent le coup de la pandémie



Page 13



Page 3

Le Polisario dans la nasse de la justice espagnole



La Cour suprême espagnole, la plus haute instance judiciaire du pays, a mis son veto à l'utilisation, occasionnelle ou permanente, de drapeaux "non officiels" ou de toute expression politique à l'intérieur comme à l'extérieur des édifices publics.

Selon le texte rendu public lundi 1er juin, l'utilisation de drapeaux, fanions ou symboles non officiels dans les édifices et les espaces publics n'est pas « compatible avec le cadre constitutionnel et juridique actuel » ou avec le « devoir d'objecti-

tivité et de neutralité des administrations » espagnoles.

Bien que cette décision de justice concerne un cas spécifique, à savoir le drapeau national des îles Canaries (drapeau des sept étoiles vertes) qui a été reconnu par le conseil municipal de Santa Cruz de Tenerife le 30 septembre 2016 comme l'un des symboles du peuple canarien, elle pourrait également s'appliquer à d'autres drapeaux, fanions ou symboles non officiels, comme celui des séparatistes du Polisario.

« Tout citoyen a le droit de s'appuyer sur cette décision pour dénoncer devant les tribunaux espagnols le comportement de certaines entités territoriales qui traitent le Polisario comme s'il s'agissait d'un « Etat », nous a précisé Moussaoui El Ajaloui, affirmant qu'il faut appliquer les principes du droit international à tout ce qui a trait aux relations des institutions de l'Etat espagnol avec des entités non étatiques comme la fantomatique « RASD », qui « n'est reconnue ni par l'Etat espagnol, ni par aucun pays européen ».

Moussaoui El Ajaloui nous a également affirmé qu'il y a probablement au sein de la coalition gouvernementale espagnole « une position consensuelle » à propos de la question du Sahara marocain selon laquelle il faut réduire au maximum l'influence du Polisario dans la péninsule ibérique pour que cette entité fantasmagorique ne soit pas en mesure d'influencer la position de l'Etat espagnol concernant la question du Sahara.

A preuve, Podemos (parti de

gauche radicale qui fait partie actuellement de la coalition gouvernementale) a été contraint de s'aligner sur la position officielle de l'Etat espagnol relative au Sahara qui demeure la même quelle que soit la couleur politique du gouvernement.

« C'est la raison d'Etat qui prime sur les intérêts des partis politiques », a noté le chercheur marocain.

« Il semble qu'il y ait une nouvelle vision géostratégique espagnole à propos de ce qui se passe dans la région Nord-Ouest de l'Afrique », a-t-il précisé, soulignant que « les médias espagnols sont aujourd'hui moins critiques envers le Maroc. Il y a même des articles dans la presse de ce pays qui saluent par exemple l'approche du Maroc pour faire face à la crise du Covid-19 ».

Il y a lieu de préciser que les séparatistes du Polisario ont également essuyé, récemment, un autre

camouflet magistral à l'occasion de la Journée de l'Afrique.

En effet, la ministre espagnole des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, Arancha González Laya, a, à cette occasion, publié sur le compte Twitter de son département une carte de l'Afrique avec les drapeaux de tous les Etats membres officiels de l'Union africaine à l'exception de celui de la pseudo-RASD.

L'Espagne, qui a balayé d'un revers de main et pour la première fois en septembre dernier devant l'Assemblée générale de l'ONU toute référence au "référendum d'autodétermination" et défend la centralité du rôle de l'ONU dans le processus de règlement politique de la question du Sahara marocain, a asséné un nouveau coup dur au Polisario qui se trouve de plus en plus isolé.

T. M



La Cour suprême interdit l'usage permanent ou occasionnel de tout drapeau, fanion ou symbole non officiels dans les édifices et espaces publics du pays

Une ONG dénonce le procès de trois opposants au Polisario

L'Association sahraouie pour la défense des droits de l'Homme (ASADEDH) a affirmé que trois jeunes personnes arrêtées il y a un an dans la région de Mijik seront jugées par un « tribunal militaire » pour un crime présumé de "collaboration avec l'ennemi".

Dans un communiqué, l'ASADEDH a dénoncé le fait qu'Ennasiri Abdelaziz, Rguibi Elkhaldi et Lehbib Kazaz sont depuis leur arrestation « confinés dans des conditions inhumaines à la triste prison de Dhebia, à proximité de la ville algérienne de Tindouf ».

« Nous condamnons cette décision des dirigeants du Polisario prise dans un contexte marqué par la crise de la pandémie et nous les tenons ainsi que les autorités algériennes pour responsables puisque le procès aura lieu sur le territoire algérien », a rapporté l'ONG.

L'ASADEDH a appelé à la « libération immédiate et inconditionnelle » de ces jeunes et exhorté toutes les ONG, les organisations de défense des droits humains et l'opinion publique à faire pression pour leur libération.

Propagation en baisse et guérisons en hausse

L'optimisme est de mise, le plus dur est à appréhender



L'optimisme règne en maître sur l'actualité de l'épidémie au Maroc. Même si 44 nouveaux cas (7910) ont été recensés mercredi matin par le ministère de la Santé, un rebond comparé aux derniers jours, « les indicateurs sont au vert. Et tout porte à croire que l'épidémie évolue de manière positive en vue du déconfinement », assure Driss Elhabchi, responsable du service de chimie et toxicologie à l'Institut Pasteur de Casablanca. D'autant que 233 guérisons ont été recensées, portant le total des rémissions à 6643, soit un taux au-delà de 80%. Et si l'on ajoute à cela des hôpitaux casablancais bientôt dispensés de la prise en charge des cas Covid-19, les 39 provinces indemnes et un bilan de décès qui stagne depuis quelques jours (205), le tableau est loin d'être noir. Bien au contraire. Il y a de quoi écarter l'éventualité d'un prolongement du confinement après le 10 juin. Rien n'est officiel, mais tout porte à y croire. Le pays est-il pour autant sorti d'affaire ? Certainement pas. En réalité, le plus dur est à venir.

Se déconfiner ? Oui, mais pas au mépris des règles édictées par le gouvernement depuis le début de l'épidémie. « Dans les prochaines semaines, on sera certainement confronté à l'ap-

parition de quelques cas Covid-19. Mais il n'y a aucune inquiétude à avoir tant que les mesures sanitaires et les gestes barrières sont respectés. Dans



44 nouveaux cas (7910), 233 guérisons (6643) et aucun décès (205)

le cas contraire, tous les efforts consentis jusqu'ici n'auront servi à rien », prévient Driss Elhabchi en évoquant en creux une hypothétique deuxième vague. Ces discours volontairement prudents émanant de la communauté scientifique marocaine comme partout ailleurs dans le monde, rappellent que le nouveau coronavirus est un briseur de certitudes. Ils les balayent d'un revers de la main du jour au lendemain.

L'OMS en est le parfait exemple. Après avoir prédit le pire pour le continent africain, l'organisation onusienne n'a d'autre choix que de se résoudre à l'évidence. Le Sars-CoV-2 y a été moins virulent. Les raisons sont multiples. Outre une pyramide des âges incompatible avec les caractéristiques du nouveau coronavirus, s'ajoutent les révélations faites par des scientifiques allemands. Ces derniers ont expliqué que depuis son apparition en Chine, fin 2019, le virus aurait perdu 60% de sa virulence au moment de migrer en Afrique. Si cette thèse n'est pas corroborée par des preuves scientifiques, elle est tout de même appuyée par la situation épidémique sur le continent en général et au Maroc en particulier. Néanmoins, si le Royaume peut se targuer d'un bilan épidémique

à l'opposé de la tragédie vécue par ses voisins européens, le silence assourdissant de l'Exécutif quant à un plan de déconfinement fait craindre le pire. Une situation ubuesque alors que moins d'une semaine nous sépare de la date fatidique du 10 juin. Et puis, que dire des querelles intestines qui ont sévi ces derniers jours au sein du ministère de la Santé à cause desquelles, et c'est à prendre avec de grosses pincettes, Mohamed El Youbi a failli démissionner ?

Tout ceci, la CGEM n'en a cure. En l'absence d'un plan de déconfinement en bonne et due forme, la Confédération a décidé de prendre les devants sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, via une campagne de dépistage dans le secteur privé. « Toute reprise ou poursuite d'activité est désormais conditionnée à la participation à cette campagne de dépistage massif », indique la CGEM et ce dès hier. L'opération vise bien évidemment « à limiter le risque de propagation du virus en entreprise et garantir une reprise d'activité sécurisée et sereine », poursuit la CGEM. Une campagne payante et dont on apprend dans ledit courrier que les tarifs des tests seront « au prix coûtant ».

Chady Chaabi

Mohamed Benabdelkader : *Le plan de transformation digitale de la justice sera dévoilé dans les prochains jours*

Il utilisera les techniques de communication à distance, de sécurité informatique et d'intelligence artificielle



Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a indiqué mardi à Rabat que son département apporte les dernières retouches au schéma directeur de transformation numérique du système judiciaire, qui sera dévoilé officiellement dans les prochains jours.

Dans un exposé devant la commission de la justice, de la législation et des droits

de l'Homme à la Chambre des représentants sur les mesures prises par le ministère pour faire face à la propagation du coronavirus, il a souligné que le dispositif des procès à distance lancé le 27 avril, en coordination avec le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), la Présidence du Ministère public, l'Association des barreaux et la Délégation générale à l'admini-

stration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR), est la première étape du déploiement du schéma directeur de transformation numérique du système judiciaire, en cours d'élaboration par son département avant de faire l'objet de concertations avec divers acteurs.

Il a, à cet égard, souligné la nécessité de capitaliser sur les acquis de l'expérience des procès à distance pour s'engager dans un projet plus global qui ne se limite pas à la révision du Code de procédure civile et le Code de procédure pénale.

Ce plan favorisera l'émergence d'un modèle plus en phase avec les techniques de communication à distance et d'intelligence artificielle lors des différentes étapes du service judiciaire, que ce soit les prestations telles que la demande du casier judiciaire et du registre du commerce ou bien les procédures liées aux procès, a-t-il expliqué. Les professions judiciaires doivent, selon lui, disposer de plateformes numériques pour la communication, la gestion, le partage et la production de l'information.

Mohamed Benabdelkader a indiqué que, compte tenu de la nature et de la sensibilité des informations qui circulent pendant les procès, il a été procédé à l'adoption d'un système audiovisuel interne au ministère, relevant à ce sujet que

la priorité a été accordée à la sécurité informatique.

Le dispositif des procès à distance a été salué par tous les acteurs et intervenants du système judiciaire tout comme il a contribué à la protection des détenus, du personnel des établissements pénitentiaires, des juges et des fonctionnaires dans les tribunaux contre le risque de propagation du Covid-19, a-t-il fait observer.

Il a sur le même registre précisé qu'un total de 1.469 séances à distance ont été tenues dans les différents tribunaux du Royaume, une période pendant laquelle 22.268 affaires ont été mises au rôle et 9.035 ont été tranchées, notant que 24.926 détenus ont bénéficié de procès à distance et 650 autres ont été libérés suite à leurs procès à distance, soit après une mise en liberté provisoire, un acquittement ou encore une réduction de peine.

Mohamed Benabdelkader a, par ailleurs, évoqué les mesures et procédures mises en place par le ministère afin d'enrayer la propagation du Covid-19, notamment celles se rapportant à la promotion des services numériques et la contribution du département à l'élaboration d'un décret-loi sur l'état d'urgence, ainsi que sa contribution au Fonds spécial pour la gestion du Covid-19.

Mohamed Amekraz : *La couverture médicale pour les indépendants est en cours d'opérationnalisation*

Près de 11 millions de Marocains concernés

Le gouvernement est en train de mettre en œuvre une couverture médicale et un régime de retraite au profit des travailleurs indépendants, a indiqué, mardi à Rabat, le ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle, Mohamed Amekraz.

Lors de son exposé devant la Commission de contrôle des finances publiques à la Chambre des représentants, au sujet de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), il a affirmé que le projet vise plus de 5 millions de travailleurs indépendants, en plus de leurs ayants droit, ce qui permettra de faire bénéficier un total de près de 11 millions de Marocains.

Après la mise en œuvre des lois 98.15 et 99.15 relatives à la couverture sociale et au régime de retraite pour les catégories des professionnels libéraux, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale, sur laquelle le ministère travaille à grande cadence, plus de 90% des Maro-

cains bénéficieront de la couverture sociale, a-t-il souligné.

A cet effet, et après avoir noté que 64% des Marocains bénéficient actuellement de la couverture médicale de base, le ministre a relevé qu'à ce jour, toutes les décisions opérationnelles relatives à ces deux lois sont entrées en vigueur, citant, dans ce contexte, la promulgation de deux décrets, le premier concernant les Adouls et le second concernant les sages-femmes et les kinésithérapeutes.

Le responsable gouvernemental a fait état de la fin des consultations avec la catégorie des huissiers de justice, alors qu'elles se poursuivent avec les catégories des commerçants, des professionnels du transport (taxis), des agriculteurs, des artisans et des guides touristiques, afin de promulguer les décrets y afférents.

Par ailleurs, Mohamed Amekraz a relevé que le nombre de personnes affiliées à la CNSS atteint désormais trois millions, notant que les projets initiés par le

gouvernement en matière de protection sociale devront porter ce nombre à 8 millions, après l'affiliation supplémentaire de 5 millions de travailleurs indépendants.

Concernant le personnel domestique, le ministre a rappelé la promulgation, le 03 juin 2019, du décret N° 2.18.686 qui définit les conditions d'application du régime de sécurité sociale relatif à cette catégorie et énonce les procédures à suivre par l'employeur pour faire bénéficier le personnel domestique des services de sécurité sociale et de l'assurance maladie obligatoire de base.

Après avoir relevé que le nombre de travailleurs domestiques déclarés à la CNSS s'élève à 1.105, le ministre a estimé que ce nombre reflète une importante avancée en faveur de "cette catégorie qui est oubliée", soulignant ainsi que le ministère travaille en collaboration avec le Ministère public pour établir des mécanismes afin de cerner ce domaine et s'y engager de manière progressive.

Au sujet des travailleurs ma-



rocains à l'étranger, il a noté que 75% d'entre eux disposent d'une couverture à travers 15 accords avec un ensemble de systèmes sociaux de plusieurs pays.

Concernant le système d'indemnisation pour perte d'emploi, le ministre a indiqué qu'une évaluation du système avait été réalisée en 2018 par le Conseil d'administration de la CNSS, notant que cette évaluation, qui vise à apporter une amélioration au système d'indemnisation, à travers une simplification des procédures et des conditions

requis pour en bénéficier, a abouti à trois scénarios et a été présentée au chef du gouvernement.

Suite à son examen par le chef du gouvernement, il a été décidé la mise en œuvre du premier scénario, qui prévoit une indemnité pour perte d'emploi conditionnée par 780 jours de travail effectif déclarés durant les 36 derniers mois précédant la date de perte d'emploi, avec un soutien annuel de l'État à hauteur de 54 MDH, a souligné Mohamed Amekraz.

Les capacités de stockage de la SAMIR mises à la disposition des importateurs de produits raffinés

Hausse de l'offre, augmentation des réserves et baisse des prix caractérisent le secteur des hydrocarbures au niveau mondial



Intervenant lors de la réunion de la commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement à la Chambre des représentants, consacrée aux "Répercussions de la chute brutale des cours de pétrole brute sur les marchés internationaux et en début de 2020 sur les prix des produits énergétiques dans le marché national et aux mesures adoptées au niveau du stockage et de l'approvisionnement en carburants et gaz", le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Aziz Rabbah, a fait savoir que le secteur des carburants, suite à la crise sanitaire de Covid-19, connaît à l'échelle mondiale une hausse de l'offre d'environ 10 millions de barils par jour, entraînant une augmentation des réserves mondiales de 30% depuis l'entrée en vigueur du confinement dans les différents pays du monde.

Ces multiples facteurs ont entraîné une baisse significative du prix du brut Brent, depuis fin décembre 2019, en raison de l'offre abondante, de la carence de la demande et de l'emplissage des stocks de réserves, indique le responsable cité dans un communiqué du ministère.

Il a, dans ce sens, souligné que la consommation du carburant au niveau national a connu un taux de croissance annuel estimé à 3% au cours de la dernière décennie afin de s'établir à 11,31 millions de tonnes à la fin de 2019, notant que le Royaume est l'un des plus grands consommateurs de gaz butane au niveau individuel dans le monde.

Dans ce sillage, il a mis en exergue les spécificités du marché national des carburants, marqué par la diversité des sources et les lieux d'importation et d'entrepôts de stockage au niveau des ports d'importation à travers le territoire national, ainsi que la multiplicité des acteurs dans le secteur, permettant ainsi de contribuer à augmenter les capacités nationales de stockage, qui s'élevaient à 2,09 millions m3, dont 91% sont liées aux ports.

De même, il a souligné que d'énormes investissements ont été réalisés, en particulier en termes d'amélioration des capacités nationales de stockage et de distribution et d'incitation du secteur privé, dans la mesure où des sociétés privées ont eu le droit d'importer cette matière pour avoir des stocks stratégiques dans diverses régions du Royaume, outre l'actualisation des textes législatifs et juridiques pour accompagner et réglementer le secteur, notant que ces mesures ont permis au Royaume d'atteindre sa sécurité énergétique à même d'assurer l'approvisionnement en produits pétroliers.

Dans ce cadre, des capacités de stockage ont été réalisées avec une capacité de 206.000 m3, nécessitant un investissement d'environ 415 millions de dirhams (MDH) au cours de la période 2017-2019, et des projets ont été programmés pour mettre en place des entrepôts de stockage de produits pétroliers d'une capacité totale de 992.000 m3, pour près de 3.164 MDH durant la période

2017-2022.

Il s'agit également d'un projet programmé pour atteindre une capacité supplémentaire de stockage de gaz butane de 200.000 m3 dans des cavités salines, qui devrait être opérationnelle au cours du deuxième semestre de l'année 2023. De même, les capacités de stockage de la société Samir (société marocaine de l'industrie du raffinage) sont sollicitées, en vue d'élargir les réserves.

La réduction de la circulation et le ralentissement de l'activité industrielle depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire le 20 mars 2020 ont

eu un impact significatif sur l'activité des sociétés de distribution de carburants, marquée par une forte baisse des ventes de carburant, estimée à 70% dans certaines régions, et une baisse des ventes du fuel et du carburant pour avions suite à l'arrêt du trafic aérien.

Dans ce contexte, le ministre a noté que son département a pris une série de mesures proactives en cette conjoncture marquée par la pandémie du nouveau coronavirus, le but étant d'assurer un approvisionnement régulier et continu du marché national en produits pétroliers de toutes sortes.

Ainsi, les différents services centraux et décentralisés du ministère ont été mobilisés pour assurer l'approvisionnement et répondre aux besoins des ménages, a-t-il expliqué, soulignant que l'ensemble des opérateurs gaziers ont pu maintenir leur activité en permanence tout au long du premier mois du confinement et ont augmenté le nombre des bonbonnes de gaz dans le marché avec plus de 100.000 nouvelles bouteilles.

Il a en outre rappelé que son département a émis un communiqué conjoint avec le ministère de l'Intérieur pour mettre fin à l'achat injustifié des bonbonnes de gaz de la part des citoyens et des agriculteurs qui les utilisent dans l'irrigation, tout en exhortant les acteurs du secteur à assurer l'approvisionnement des marchés et des consommateurs et à prendre les mesures nécessaires à cet effet.

Face à cette étape exceptionnelle, le Maroc a pu maintenir un approvisionnement régulier en produits pétroliers pour les ménages et les différents secteurs économiques, grâce à l'application optimale des mesures prises par le ministère aux niveaux central et régional, et suite à la forte mobilisation des différents opérateurs dans le secteur des carburants au Royaume.

L'exploitation des réservoirs confiée à l'ONHYM

Les droits d'exploitation des réservoirs de la société de raffinage Samir ont été confiés à l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), a indiqué le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement. Lequel a précisé que conformément à la demande du gouvernement visant l'exploitation des réservoirs de la Samir en cette conjoncture exceptionnelle et après approbation du Tribunal de commerce, il a été décidé d'accorder l'autorisation de l'exploitation de ses réservoirs à l'ONHYM.

L'office, a-t-il ajouté, va entreprendre les procédures de location et mener toutes les opérations de fourniture et de stockage des produits pétroliers en lien avec cette exploitation temporaire, selon l'ordonnance judiciaire.

"Le prix du contrat de location sera fixé sur la base de la valeur de référence appliquée à l'échelle internationale", a souligné le ministère, précisant que le contrat sera frappé de nullité par la force de loi en cas de cession ou de gestion libre de la société Samir.

"Ces mesures exceptionnelles et circonstancielles auront un impact bénéfique sur la société, le secteur des hydrocarbures et l'approvisionnement du marché national", a poursuivi le département.

Appel à la réalisation de la justice sociale et territoriale

Les institutions législatives sont appelées à inventer de nouveaux outils et de mobiliser des ressources et des moyens d'action exceptionnels, à l'échelle nationale et au niveau des relations bilatérales et multilatérales, pour lutter contre les répercussions sanitaires et socioéconomiques du nouveau coronavirus (Covid-19), a affirmé, lundi, le président de la Chambre des conseillers et président de la Ligue des conseils de la choura, des sénats et des conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, Hakim Benchamach.

Lors d'une réunion à distance avec les présidents des Unions parlementaires régionales et continentales d'Amérique latine et des Caraïbes, il a mis en avant l'initiative de S.M le Roi Mohammed VI visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner les pays africains dans leurs différentes phases de gestion de la pandémie, à travers le partage d'expériences et de bonnes pratiques, pour faire face à l'impact sanitaire, économique et social du Covid-19.

Il a, dans ce contexte, souligné l'importance de la coordination des efforts et de l'échange des expériences et des expertises entre les pays de l'Afrique et de l'Amérique latine et ceux du Sud en général, en vue de faire face aux différents défis liés à la pandémie du coronavirus, relevant l'impératif de la mise en place d'initiatives et de programmes qualitatifs visant à redéfinir la notion de l'Etat national et à renforcer son rôle dans le soutien des domaines de la santé et de l'éducation, ainsi que d'autres secteurs sociaux, en plus de remédier aux dysfonctionnements liés



à la justice sociale et territoriale, indique un communiqué de la Chambre des conseillers.

Le responsable s'est, par ailleurs, arrêté sur les indicateurs et l'évolution de la situation épidémiologique du coronavirus au Royaume, soulignant la stratégie intégrée et proactive adoptée par le Maroc, sur Hautes instructions Royales, en vue d'endiguer la propagation du Covid-19 et ses répercussions sanitaires et socioéconomiques.

"Le Maroc a eu des réactions rapides et décisives dès le premier cas d'infection, signalé au début du mois de mars dernier", a-t-il indiqué, notant à cet effet que "le Royaume a fermé ses frontières terrestre, aérienne et maritime et a adopté des procédures et des mesures barrières strictes qui se sont révélées efficaces, lesquelles ont été saluées par de nombreux pays, organisations et instances internationales, dont les Unions parlementaires régionales et continentales d'Amérique latine".

Le président de la Chambre des conseillers a, aussi, mis l'accent sur l'importance de la décision relative à la création du "Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)", en application des Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, tendant à assurer le financement des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus et ses effets, outre la création d'unités de la médecine militaire pour qu'elles prennent part conjointement avec son homologue civile à la lutte contre cette pandémie.

Il a, en outre, évoqué les différentes mesures exceptionnelles entreprises par la Chambre en vue d'assurer son fonc-

tionnement et la poursuite de ses activités, en particulier la nouvelle expérience pionnière dans le domaine législatif, en adoptant le vote électronique à distance.

De leur côté, les présidents des Unions parlementaires régionales et continentales d'Amérique latine et des Caraïbes ont mis en avant l'importance de cette rencontre, estimant que l'événement parlementaire le plus important dans le processus des relations multilatérales unissant les Unions de la région et leurs homologues africains, est la déclaration constitutive du Forum parlementaire afro-latino-américain, signée le 1er novembre 2019 à la Chambre des conseillers.

Ils ont, également, loué les mesures proactives entreprises par le Royaume depuis le début de la pandémie, soulignant l'importance de cette réunion dans le renforcement de la coopération parlementaire bilatérale et multilatérale dans des domaines d'intérêt commun et dans la lutte contre les nouveaux défis imposés par la crise sanitaire, ainsi que la mise en place de systèmes économiques régionaux et internationaux visant la réalisation de la justice sociale et territoriale.

Ont pris part à cette rencontre, le président du Parlement latino-américain, Jorge Pizarro Soto, la présidente du Parlement d'Amérique centrale, Nadia De Leon, la présidente du Forum des présidents des institutions législatives d'Amérique centrale et des Caraïbes, Monica Fernandez Balboa, le président du Parlement du Mercosur, Oscar Laborde et le président du Parlement andin, Víctor Rolando Sousa, en plus du quatrième vice-président de la Chambre des conseillers,

Abdelkader Salama.

Selon la déclaration commune rendue publique en l'occasion, ces participants se sont dit solidaires avec toutes les personnes, familles et pays touchés par la pandémie, exprimant leurs sentiments sincères envers les professionnels de santé pour leur dévouement et engagement pour sauver la vie d'autrui.

Ils ont, également, appelé la communauté internationale, les organismes privés, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à faire prévaloir les principes de solidarité, d'égalité et de coopération, de même que de soutenir les diverses activités académiques.

D'un autre côté, ils ont appelé les établissements de crédit multilatéraux, bailleurs de fonds et détenteurs d'obligations à faire preuve de flexibilité et de solidarité, proposant une éventuelle annulation des dettes au profits des pays les plus vulnérables.

Les participants ont appelé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à envisager la mise en place d'un "accord multilatéral pour la lutte contre les épidémies et les pandémies".

Ils se sont, aussi, engagés à élaborer un plan et un programme d'action conjoints pour faire face à cette pandémie et à ses répercussions, incitant toutes les unions parlementaires régionales, provinciales et internationales à plaider conjointement pour un accès libre et complet au vaccin prévu contre le Covid 19, au soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), à la généralisation d'une éducation de qualité et à la démocratisation des techniques d'enseignement à distance.



Réunion en visioconférence des présidents de la Chambre des conseillers et des unions parlementaires d'Afrique, du monde arabe et d'Amérique latine et des Caraïbes

Les personnes vivant dans la précarité se comptent par millions

Les mesures relevant de l'approche solidaire pour faire face à la pandémie du nouveau coronavirus ont permis, jusqu'au 31 mai 2020, à plus de 3,5 millions de personnes de bénéficier d'aides alimentaires dans toutes les provinces et préfectures du Royaume, avec une enveloppe budgétaire de près d'un milliard de dirhams, a souligné, mardi à Rabat, le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Lafit.

Répondant aux questions orales à la Chambre des conseillers sur le bilan des mesures mises en place par le Royaume pour lutter contre la propagation du Covid-19, il a affirmé que conformément aux mesures relevant de l'approche solidaire, les autorités locales ont distribué des aides alimentaires dans toutes les provinces et préfectures du Royaume, avec une enveloppe budgétaire de près d'un milliard de dirhams, notant que jusqu'au 31 mai 2020, plus de 3,5 millions de personnes ont pu en bénéficier.

A cet égard, le ministre a salué l'esprit de solidarité dont les citoyens marocains ont fait preuve, notamment les bienfaiteurs et les associations de la société civile, relevant que les autorités, en collaboration avec les services concernés, ont hébergé 10.490 personnes sans abri ou sans domicile fixe.

Soucieux de la dimension solidaire, le ministre a passé en revue le travail mené pour le suivi de l'opération de distribution des aides alimentaires de la part de la Fondation Mohammed VI pour la solidarité et de soutien provisoire des ménages bénéficiaires du Régime d'assistance médicale (RAMED) et



opérant dans le secteur informel impactés par l'état d'urgence sanitaire, mettant en exergue le suivi du retrait de ces aides financières et de la disponibilité de la liquidité financière dans toutes les agences et points de retrait.

Dans un autre contexte, il a fait état de la mobilisation de 570 unités hôtelières et centres d'hébergement de la part des autorités locales, avec une capacité d'accueil de près de 32.000 lits au profit des cadres de la santé, des cadres et auxiliaires de l'Etat intervenant dans la gestion de cette crise, ainsi qu'au profit de quelques patients et personnes-contact.

Le ministre a également annoncé que 4.122 opérations de contrôle des unités commerciales et industrielles ont été menées jusqu'au 31 mai 2020, par les commissions provinciales supervisées par les autorités administratives locales, afin de veiller au respect des mesures sanitaires et préventives.

Répondant à une question orale à la Chambre des conseillers relative au bilan des mesures mises en place pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, le ministre a indiqué que lors de ces opérations de contrôle, près de 150 unités contrevenantes ont été sommées de respecter les mesures préventives.

Il a relevé que les autorités locales veillent à l'accompagnement des opérations d'analyses de laboratoire effectuées au profit des employés des entreprises, unités de production et centres commerciaux, des fonctionnaires des établissements pénitentiaires et de leurs détenus, des conducteurs de taxis,

des vendeurs aux marchés de gros de poissons, de fruits et légumes ainsi que des employés des abattoirs et stations d'essence, en vue de détecter des cas d'infection.

A cet égard, le ministre de l'Intérieur a indiqué que jusqu'au 1er juin courant, 115.000 employés d'unités commerciales et industrielles ont été soumis au test de Covid-19, dont 783 cas se sont avérés positifs, ainsi que 34.240 chauffeurs de taxi (dont 11 cas positifs) répartis sur 77 provinces et régions, ajoutant que jusqu'au 28 mai dernier, 9.213 tests ont été réalisés sur des fonctionnaires et détenus des établissements pénitentiaires.

Par ailleurs, il a mis en exergue l'application téléphonique Wiqaytna, lancée en coordination entre les ministères de l'Intérieur et de la Santé, dans le but de notifier une éventuelle exposition au nouveau coronavirus, appelant à cet égard les citoyens à interagir positivement avec cette initiative, en téléchargeant l'application qui permettra d'établir un canal supplémentaire de suivi et d'identification des personnes contacts. Il s'agit aussi de prendre les décisions adéquates en vue de contenir la propagation de la pandémie.

Abdelouafi Lafit a, en outre, souligné que l'Etat a pu, à la faveur de nombreuses mesures, préserver la santé des citoyens marocains, en faisant preuve de fermeté face à toutes les tentatives de perturbation des efforts nationaux et de l'état d'urgence sanitaire et en adoptant une approche de contrôle strict sur la voie publique par les autorités locales et les services de sûreté.

A cet égard, il a relevé que le bilan des opérations de surveillance sécuritaire ayant eu lieu depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire le 24 mars 2020, jusqu'au 22 mai 2020, des poursuites judiciaires ont été engagées contre 91.623 personnes pour violation de l'état d'urgence sanitaire et d'autres délits, dont 4,7 % (soit 4.362) sont placées en détention préventive.

Le ministre n'a pas manqué d'affirmer que la mise en œuvre de l'approche restrictive ne peut avoir lieu sans une campagne de communication intense menée par les autorités publiques à travers les médias et la communication directe avec la population locale, avec comme premier objectif la sensibilisation des citoyens à l'importance du respect des mesures sanitaires.

Abdelouafi Lafit a constaté que "le succès des efforts de l'Etat et de la société dans la lutte contre la pandémie aura embarrassé certaines parties n'ayant pas hésité à adopter une approche opportuniste, sous-estimant les efforts déployés à chaque étape de la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire, et propageant des messages nihilistes visant à semer la frustration".

Le ministère de l'Intérieur, en coordination avec tous les départements concernés, continuera à œuvrer au cours de la prochaine étape avec le même esprit de mobilisation et de détermination, afin d'assurer la protection de la société et de l'économie nationale, a-t-il assuré, mettant à cet égard l'accent sur le "bilan positif" enregistré depuis le début de l'état d'urgence sanitaire.



Distribution d'aides alimentaires à plus de 3,5 de millions de bénéficiaires

BTS

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé la publication des cadres référentiels adaptés aux épreuves de l'examen national normalisé pour l'obtention du Brevet de technicien supérieur (BTS) au titre de la session 2020, sur son portail et sur le site électronique dédié à ce diplôme.

Ces cadres de référence ont été mis en ligne sur le portail électronique du ministère "www.men.gov.ma" et le site du BTS "https://e-bts.men.gov.ma", précise mardi un communiqué du département de tutelle.

Il a également indiqué avoir procédé à l'adaptation des cadres référentiels liés à cet examen pour inclure exclusivement les cours dispensés en présentiel depuis la rentrée scolaire jusqu'au 14 mars 2020, date de la suspension des études présentes en raison des mesures de confinement imposées par le Royaume pour enrayer la propagation du nouveau Coronavirus.

**CPGE**

L'opération de candidature d'accès aux centres publics des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), qui s'est ouverte mardi, se poursuivra jusqu'au 12 juillet prochain, a annoncé le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les candidatures, ouvertes à tous les élèves ayant suivi leurs études du baccalauréat (année terminale session 2020), doivent s'effectuer via le portail E-CPGE www.cpga.ac.ma ou via l'espace Moutamadris du système électronique de gestion scolaire Massar "https://massarservice.men.gov.ma/moutamadris", indique mardi un communiqué du ministère.

L'accès à la première année des classes préparatoires est ouvert après sé-

lection sur la base de la moyenne du Baccalauréat. Les candidats doivent répondre à un certain nombre de conditions.

Sont admis, après sélection, aux premières années des CPGE les candidats qui ont suivi leurs études en deuxième année du baccalauréat pour l'année scolaire 2019/2020 et ceux ayant obtenu le baccalauréat ou un diplôme équivalent au titre de l'année 2020. Les candidats ne doivent pas dépasser l'âge de 21 ans au 31 décembre 2020.

L'envoi des candidatures se fera, pour la première fois, par voie électronique, sans pour autant avoir besoin de déposer les dossiers auprès des établissements en question, souligne le ministère, relevant l'impératif de garder l'imprimé de la demande de candidature en vue de le présenter lors de l'opération d'inscription au sein des Centres des classes préparatoires.

André Azoulay : *Essaouira prête pour le jour d'après*

Examen en visioconférence des contenus et des scénarios de faisabilité de la stratégie multidisciplinaire de relance de la destination

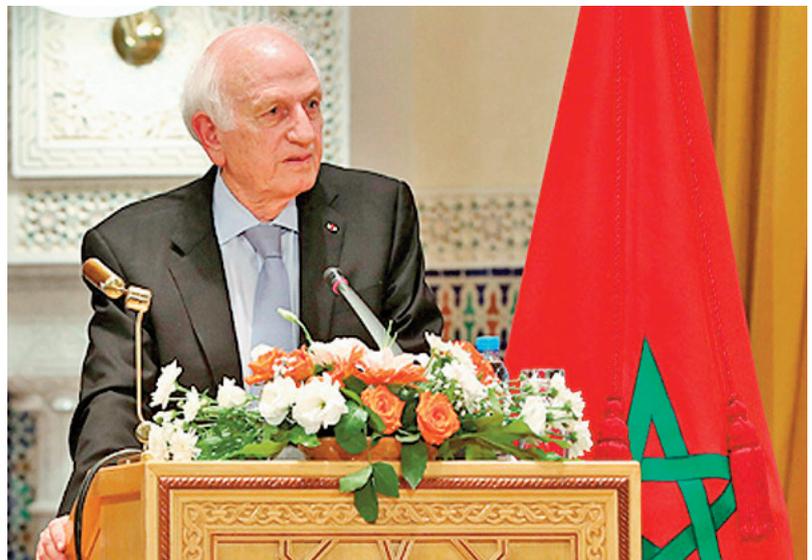
“**S**ans filiosité et sans états d'âme, nous avons depuis un peu plus de 30 ans valorisé notre patrimoine et revisité notre histoire en nous imprégnant de la profondeur et de la modernité des valeurs humanistes qui ont nourri et largement déterminé l'identité souirienne. C'est cet héritage ancré dans la splendeur du site, dans son écologie, son arrière-pays, ses terroirs, sa gastronomie et l'universalité de ses diversités spirituelles, culturelles et artistiques qui donne toutes ses chances à Essaouira pour le jour d'après”, a déclaré André Azoulay, conseiller de S.M le Roi et président-fondateur de l'Association Essaouira-Mogador dans le cadre de la troisième rencontre du cycle de visioconférences initié par cette ONG.

Acteurs associatifs, opérateurs touristiques et acteurs de la scène culturelle et artistique ont tous pris part à cette rencontre à distance durant laquelle André Azoulay a tenu à saluer “l'exceptionnelle convergence, cohérence et synergie qui ont caractérisé cette réflexion collective, volontariste et pragmatique, qui a permis d'optimiser et de conceptualiser en un temps record les contenus et les scénarios de faisabilité de la stratégie multidisciplinaire qui pourrait être mise en œuvre dès le mois de juillet”.

Selon André Azoulay qui s'est félicité de l'écoute et des apports précieux des plus hauts responsables de la province d'Essaouira qui ont accompagné cette démarche dès son lancement, la convergence et la complémentarité de la mobilisation de tous ont été et seront un atout décisif pour la réussite de cette approche ouverte, créative et participative qu'Essaouira a choisi de privilégier. Il a, par ailleurs, rappelé que l'Association Essaouira-Mogador qui a initié cette démarche en partenariat avec le Conseil provincial du tourisme (CPT), a, dès le départ, mis en relief le fait que cet “Agenda souirien s'inscrit dans le cadre réglementaire décidé par le gouvernement, et c'est la raison pour laquelle nous avons mis au point pour chaque projet trois scénarios de faisabilité, le minimal, le médian et l'optimal”.

Toujours selon André Azoulay, « Essaouira dispose désormais d'une feuille de route exhaustive, rationnelle et réaliste qui autorise tous les espoirs pour les jours d'après ».

Une feuille de route qui trouve forme dans le Plan de relance de la destination élaboré par l'Association Essaouira-Mogador en coordination avec le CPT en vue de glaner une bonne part du marché national qui est actuellement ciblé par toutes les destinations touristiques du Royaume



Conformément aux directives officielles qui mettent la question sanitaire en tête de toutes les préoccupations, le plan de relance de la destination Mogador prévoit plusieurs mesures préventives qui impliquent tous les métiers touristiques. Mise en place de référentiels pour tous les corps de métiers touristiques, instauration d'un comité d'application des mesures et de certification, formation des corps de métiers touristiques, élaboration de guides sanitaires par métier (hôtellerie, restauration et activités

sportives et culturelles), production de capsules de formation, affichage dans les points de vente et campagne digitale pédagogique sont, entre autres, des mesures qui vont être mises en œuvre en vue de préparer une plateforme d'action sanitaire adaptée aux risques du Covid-19. Randonnées, excursions, plage, sports nautiques, arrière-pays, nature, terroir et patrimoine bâti sont les principaux atouts sur lesquels se base l'offre de relance d'Essaouira qui n'exclut aucune composante du potentiel

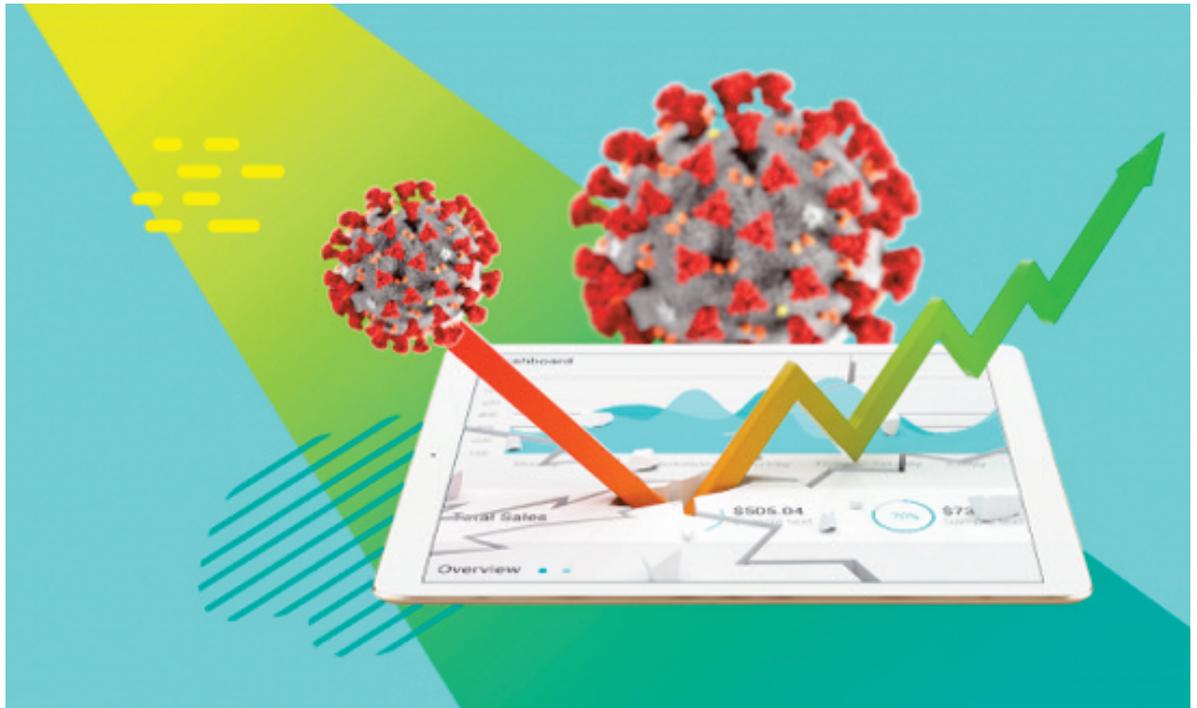
touristique de la province.

Afin de mieux communiquer sur cette nouvelle offre qui se veut novatrice, crédible et concurrentielle, des capsules vidéo seront produites dans l'objectif de mettre en valeur le potentiel touristique qui fait de Mogador une destination à part. La première capsule aura pour but de rassurer les futurs voyageurs sur la qualité des offres et sur la solide plateforme sanitaire mise en place pour mieux les accueillir.

Abdelali Khallad

Un nouveau modèle de développement pétri de méditerranéité marocaine

A la mémoire de Si Abderrahmane El Youssefi



Inéluéctablement, dans un proche avenir, les indicateurs de sortie de crise remonteront ne serait-ce qu'en dents de scie. Progressivement aussi, nous retrouverons notre gaieté de vivre. Et aussi et surtout notre « gai savoir ». Car, en fin de compte, n'est-ce pas de cela dont on a besoin chaque fois que le ciel nous tombe sur la tête ? L'humanité, rassurons-nous, a pris la mesure de toutes les formes du tragique inhérentes à son existence et à son environnement. Elle sait, de génération en génération, qu'elle ne peut évoluer sans subir ou provoquer crises et catastrophes faisant se succéder, sans se ressembler, âges d'or et années de plomb.

Oui elle sait mais ce n'est jamais de façon tranchée et absolue. C'est ce qui fait que chaque fois qu'elle plonge dans le noir : soit elle incline vers la panique et le doute, soit elle se réfugie dans l'arbitraire de la certitude. Sans oublier que dans le même contexte, elle donne lieu à d'autres variables d'attitudes et de postures se nourrissant de divers mensonges et vérités où domine souvent le « chacun pour soi », comme ultime résistance face à l'indomptable.

C'est pourquoi l'on ne peut établir une grammaire universelle des crises et de leurs solutions. Rien d'étonnant à ce qu'on se console de crise en crise à revisiter la mémoire du passé ou à spéculer sur le futur. Dans les deux cas, on fait dire aux mots plus que n'en permet l'entendement et on se brouille les repères. Dans les deux cas, aussi, on se laisse aller au filage d'un étrange récit que la critique d'art canadien Michaël La Chance appelle la « fable de notre aliénation ».

Par conséquent : on perd la main sur notre réalité. Néanmoins on ne peut en aucun cas tenir en mépris de pareilles digressions quand le temps est un temps de détresse. C'est que face à ce genre de temps, on a toujours besoin d'un surplus de discours comme pour conjurer le mal, comme

si le fait d'en parler – jusqu'à user le sas du langage – était une manière de le rendre plus familier. Ainsi dans une année ou deux tout au plus – excepté le mauvais souvenir – qui parlera du Covid-19 comme de quelque chose de terrifiant dont il faut se prémunir ?

Peut-être serait-il bon de rappeler que l'univers de l'homme n'est pas un univers aseptisé : il est tout au contraire peuplé de toutes sortes de virus, de maladies infectieuses et d'espèces pathogènes connues et inconnues. Nous cohabitons avec eux dans une extrême vigilance certes, mais cela nous arrive aussi de baisser la garde. Pourrions-nous en réalité faire autrement ? A trop maintenir la garde ne serait-on pas amené à oublier d'exister tout simplement ? Or être c'est d'abord accepter la complexité de la vie et gérer ses contradictions les plus aiguës. C'est maîtriser le surgissement de ses imprévus les plus foudroyants, supporter les coups du destin dans ce qu'ils ont de plus violent. Sans pour autant oublier que c'est aussi, sinon fondamentalement, s'enivrer des joies que nous procure la vie, parfois (heureusement) à notre insu et de la façon la plus inopinée.

En nous contraignant au confinement, le Covid-19 nous confronte à cette question capitale : le rythme quasi infernal selon lequel avancement aujourd'hui nos sociétés ne met-il pas à mal notre qualité de vie ? Serait-ce le principe de la compétitivité qui favorise cette frénésie ? Serait-ce la folie des grandeurs ? L'obsession du cumul des richesses ? La course au classement et au monopole ? Toujours est-il que le plus souvent, les difficultés socioéconomiques ne cessant de croître, on ne prend pas le temps de vivre. Ce qui ne manquerait pas d'être considéré comme contradictoire avec l'art de vivre qui a toujours singularisé notre terre d'attache : la Méditerranée dont on sait que sa force de frappe résidait, des siècles

durant, dans sa détermination à préserver la cohésion sociale en faisant de sa souveraineté alimentaire un impératif primordial.

En lieu et place de ce modèle à visage humain, les multinationales se sont acharnées à lui substituer un autre où le pouvoir de l'argent est roi. C'est la preuve qu'on n'a pas su tirer suffisamment la leçon du « naufrage » financier qui a failli nous emporter en 2009. On croyait peut-être bien faire en cédant à la rage aveugle de vouloir rattraper à tout prix ce que ce naufrage a généré comme pertes dans divers domaines de productivité et chaînes de valeurs. Malheureusement tout se passait comme si on allait tête baissée vers une série de déceptions désespérantes. Car contrairement aux espérances qu'on a fait miroiter, les résultats, tels que relevés à travers le monde, étaient le moins qu'on puisse dire très inquiétants : d'une part, la liste de nos précarités et de nos servitudes s'allongeait démesurément ; d'autre part, la pression sur les écosystèmes de notre planète devenait encore plus menaçante.

Or on avait là une occasion formidable de sortir de l'obstination et de remettre au centre du débat et de la réflexion la question du rapport de l'homme avec la vie qu'il veut assumer, de la société avec la civilisation à laquelle elle veut s'identifier. Hélas rares sont les initiatives qui ont été prises dans ce sens-là. Pourtant, au niveau de certaines instances internationales (l'ONU en tête), on n'a eu de cesse de réclamer le basculement vers un autre modèle de développement durable aux objectifs plus équilibrés sur les plans éthique et économique. Cela ne veut pas dire qu'il fallait rien faire pour relancer l'économie et infléchir la courbe du chômage. Il était tout à fait logique de profiter de nos diverses capacités de résilience pour tout remettre en marche vers le cap du progrès. Mais était-ce logique de se soumettre sans arbitrage aux directives coercitives des

►► détenteurs du capital mondial ? N'était-ce pas perdre de vue que l'enjeu crucial pour l'homme c'est d'abord l'homme et non le gain démesuré qui a toujours été et reste encore étranger à toute idée de l'humain ? N'est-ce pas en tenant compte de l'humain qu'on peut révolutionner nos sociétés ? Car, au risque de le répéter à satiété, l'humain n'est-il pas l'unique sujet digne d'intérêt ? Avec le Covid-19, nous en avons eu sûrement la confirmation.

Bien évidemment ceux qui tiennent les marchés de la finance mondiale ont un avis différent : c'est aux bilans des lignes de calcul de l'ordinateur et aux indices des valeurs de la bourse que la primauté est accordée. Qu'ils fassent l'apologie de la robotisation ne devrait donc pas surprendre. Ce qui nous paraît par contre surprenant, c'est l'attractivité qu'une telle option exerce au sein des pays dits émergents. Sans aucune prise de conscience de ses errements, voire de ses échecs. Sans aucune mesure de protection par rapport à ses conséquences déstabilisatrices sur leurs composantes et hiérarchies sociales. Mais à dire vrai, ces pays ont-ils les moyens de leur pouvoir de décision ? La question est sans doute légitime, mais elle n'est pas aussi importante que celle qui concerne les élites (intelligentsia et société civile) de ces pays de façon générale. Que pensent-elles de la gouvernance actuelle du monde ? Quelle idée ont-elles du devenir de leurs sociétés à l'ère de l'avancée massive du numérique, du dérèglement des conditions climatiques et environnementales ? De quelle manière est-il possible de construire d'autres leviers de libération des potentialités susceptibles de donner des ailes solides à la croissance et des richesses ?

On ne peut ignorer que de telles questions renvoient à un sentiment largement partagé au sein de ces élites : le modèle de développement économique que le capitalisme boursier et certaines grandes puissances veulent nous faire porter ne nous convient pas tout à fait. Il nous glisse des épaules. Tant que nous continuons de le porter, il donne de notre pays l'image d'une société décalée, subordonnée au service de leurs privilèges, cantonnée dans la reproduction ou la sous-traitance de ce qui répond aux marchés dont ils détiennent les carnets de commandes... Certes, cela permet la création chez nous de nombreux postes d'emploi, un certain transfert de technologie utile et rentable, des recettes qui peuvent être parfois assez importantes pour la consolidation en devises de notre trésorerie. Or tout cela peut-il réellement constituer un socle de briques permettant d'édifier une économie performante ?

Le problème, qui est de taille, c'est qu'un tel modèle limite notre espace de créativité et d'innovation. De même qu'il fait augmenter notre dépendance, et hypothèque de ce fait l'avenir de nos futures générations. Plus précisément, il nous prive de la possibilité d'être partie prenante dans la gouvernance du système mondial du moins régional. Un certain nombre de pays méditerranéens, ayant compris l'importance d'un tel enjeu, cherchent aujourd'hui à avoir une place dans ce système sur la base de leur propre modèle. En ce sens qu'ils veulent non seulement être attractifs moyennant les richesses naturelles dont ils disposent, mais aussi et tout particulièrement par l'offre que leurs entreprises proposent tant en matière de productions technologiques et industrielles qu'en matière de services.

Le Maroc est engagé depuis quelques années dans cette voie, ce dont on ne peut



que se réjouir. Sa présence en Afrique, en Amérique (au nord comme au sud) et en Asie est non seulement en nette croissance exponentielle, mais tend à faire valoir davantage son génie et son propre savoir-faire. Sans parler de pénétration stratégique dans les marchés de ces continents, il faut saluer la démarche adoptée qui ne vise ni le profit ni l'hégémonie mais le co-développement. Ainsi, il gagne de plus en plus en confiance sur le plan international. Son image parle pour lui auprès des investisseurs et de ses partenaires. Ce qui lui assure un surcroît de crédibilité et une meilleure maîtrise des risques.

La remarque peut sembler marquée au coin du patriotisme étriqué ! Mais à tenir compte des louanges qui ont fusé d'un peu partout au nord de la Méditerranée et bien au-delà, attirant l'attention sur la façon exemplaire dont il a géré avec peu de moyens la pandémie du Covid-19, il y a fort à parier qu'il est en train de façonner un nouveau modèle de développement, pétri de culture méditerranéenne, tel qu'il s'est concrétisé autour de trois constituants fondamentaux : le leadership éclairant du Roi, la solidarité du peuple, la discipline de la jeunesse. Peu de pays, face à la crise, peuvent en effet se targuer d'avoir réussi à réaliser d'excellents résultats en sauvant d'une mort certaine des centaines de citoyens, et d'avoir limité les conséquences négatives de la stagnation sur leur activité économique. Ce serait cependant une erreur de s'endormir suite à ces signes de satisfecit. Car si le Maroc est en train de surmonter l'épreuve de la catastrophe, les voyants et indicateurs macroéconomiques sont loin d'être au vert. Ce qui indique clairement que le travail qui reste à conduire, avec patience et efficacité, est à la fois complexe et considérable. Comme dans toute guérison après une sévère maladie, la rechute n'est-elle pas ce qu'il faut craindre le plus ?

Éviter un pareil risque exige de puiser d'abord dans nos propres gisements, en comptant sur nos compétences spécifiques. Nous sommes en effet à un tournant où il faut renverser la tendance pour mieux rebondir. Le terme « catastrophe », dans son sens étymologique, nous y invite : il veut dire « ce qui permet d'être transporté au-delà de quelque chose ». On peut ainsi penser que le Covid-19 constitue une

singulière opportunité pour asseoir une véritable culture de la vigilance et du surpassement. Sur quelle base ? A partir de quel référentiel ? Il me semble qu'on est allé un peu vite, il y a quelques années, en cherchant à calquer notre modèle de développement économique sur celui de la Corée du Sud. L'effet de mode est maintenant passé et on n'a pas à se morfondre de ne pas avoir été à la hauteur des succès réalisés par ce dragon de l'Asie. On ne peut comparer ce que est comparable, devrais-je tout de même rappeler ici. La Corée du Sud et le Maroc, contrairement à toutes les spéculations tenues il y a quelques décennies, n'ont ni la même culture, ni la même histoire, ni les mêmes ressources, ni les mêmes faiblesses. Si bien que l'on serait tenté de dire, en reprenant une phrase d'Abdelkébir Khatibi, que transposer un modèle étranger dans notre société présente le risque de causer « son dépaysement sur son propre territoire ».

Le Maroc est face à l'heure de choix cruciaux, non seulement pour relancer son économie, mais aussi pour refonder les dispositifs de sa croissance et de son développement. Ses priorités sont on ne peut plus claires : consolider la cohésion sociale, promouvoir l'emploi des jeunes, préserver son environnement, développer les conditions favorables à l'innovation par l'économie de la connaissance, garantir sa souveraineté dans les domaines de la santé, des industries de pointes, de l'énergie propre, de l'agroalimentaire. L'intrusion du Covid-19 dans notre espace est là pour nous rappeler que l'hésitation n'est désormais plus permise au sujet du modèle de développement à mettre en œuvre. Il s'agit de faire le deuil de l'Etat libéral favorisant rente, excès de la haute finance, remise en question des outils de régulation, népotisme, corruption et passe-droit, etc. Contre toutes ces dérives, dont on feigne d'ignorer les désastres, tout incite aujourd'hui à faire le pari des valeurs. Celles de la Méditerranée dont on peut noter en priorité : la solidarité, la confiance, l'équité, l'équilibre des territoires et des écosystèmes, la transparence, l'esprit critique et créatif... Ce qu'on peut appeler le « gai savoir » qui impose de se dire nos vérités les yeux dans les yeux, sans dogmatisme ni démagogie, pour l'intérêt du pays.

Il est sans doute juste de penser que

l'intérêt d'un modèle de développement n'est pas seulement d'impulser les facteurs générateurs des richesses, mais aussi d'être l'incarnation et l'expression d'une civilisation. Car si l'on ne peut présager du succès d'un modèle pris en soi, on ne peut qu'être confiant quant à son efficacité quand il est pétri dans les valeurs culturelles qui en constituent l'ancrage fécondant et fertilisant.

Souvent oubliées, ces valeurs méditerranéennes s'imposent avec force dans le contexte actuel. Dès l'ouverture de son livre magistral sur L'histoire du Maghreb, Abdellah Laroui parle avec euphémisme de notre « malchance de n'avoir pas reconnu la valeur civilisatrice de la conquête romaine ». Il est à craindre que ce ne sera pas question que de malchance seulement, mais de quelque chose de pire si l'on ne pouvait renouer dès maintenant avec la civilisation méditerranéenne à travers ses prismes historiques et ses processus institutionnels.

L'unanimité est faite qu'un nouveau monde est en train de naître sous nos yeux. C'est par le moyen de ses valeurs en effet que la Méditerranée, sur un plan global, peut y jouer un rôle de premier plan. C'est par elles que le Maroc, sur un plan spécifique, peut relever les défis de son développement qu'il ne peut construire de façon pragmatique et efficace que dans une logique double : de souveraineté et de solidarité traditionnelle avec l'ensemble de la famille méditerranéenne. N'est-ce pas ainsi que tout un chacun, dans le pourtour méditerranéen, pourra retrouver ce merveilleux art de vivre qui fait tant notre bonheur et notre singularité ? Un art qui participe de l'effort de toute la société, où le principe d'émulation dominant n'est pas celui de « faire du chiffre » vaille que vaille, mais celui d'une bonne utilisation des richesses générées au profit de toutes ses composantes. Car à défaut de pouvoir réaliser l'utopie des égalités entre pauvres et nantis (insensée et dont personne ne rêve de toute façon), l'enjeu est de développer une dynamique intégrative accélérant les mécanismes de consolidation du lien social. Ce qui est le gage d'une meilleure protection contre les incertitudes du lendemain - pour le rayonnement de l'humain.

Par Abderrahman Tenkoul
(Euromed-Fès)



L'Italie s'ouvre aux touristes, la contagion se poursuit en Amérique du Sud



Des frontières rouvertes aux touristes et des Italiens autorisés à passer d'une région à l'autre : l'Italie a marqué mercredi une étape cruciale dans son retour à la normale, après avoir été endeuillée par la pandémie de coronavirus.

Mais pendant qu'en Europe la normalisation se poursuit, à la faveur de chiffres de contamination et de décès en baisse régulière, le virus apparu en décembre en Chine continue dans des pays d'Amérique latine mal préparés à l'enrayer sa fulgurante progression.

Dans l'espoir de sauver son industrie touristique si importante pour son économie, l'Italie - dont une des régions, la Lombardie (Nord), a été l'épicentre de la pandémie en Europe - a rouvert mercredi ses frontières aux touristes eu-

ropéens, sans restrictions.

Les Italiens peuvent désormais circuler librement entre les régions mais les interdictions de grands rassemblements et l'obligation du port du masque dans les lieux clos et dans les transports publics restent en vigueur.

Les vols internationaux ne devaient reprendre mercredi que dans trois grandes villes, Milan, Rome et Naples. La Suisse a toutefois prévenu que ses citoyens qui se rendraient en Italie seraient soumis à des "mesures sanitaires" à leur retour.

Réceptionniste à l'hôtel Albergo del Senato, au pied du Panthéon à Rome, Alessandra Conti assure mercredi "recevoir encore pas mal d'annulations, pour cet été".

"Nous espérons que cela va bouger un peu à partir d'aujourd'hui, mais nous n'avons aucun touriste étranger réservé pour cette semaine, ou pour la prochaine", dit-elle. "Juste quelques réservations à partir de la mi-juin, tous des Européens".

Le président de la République italienne, Sergio Mattarella, a prévenu mardi que la crise épidémique "n'est pas terminée" dans la péninsule, tout en louant "l'unité" de son pays face à "l'ennemi invisible".

Avec près de 33.000 morts, l'Italie est le deuxième pays le plus endeuillé d'Europe, derrière le Royaume-Uni.

Après la réouverture mardi des terrasses de café à Paris, la décision italienne, qui sera suivie le 15 juin par d'autres mesures de levée du confinement en Europe, illustre le retour progressif à la vie normale sur le Vieux Continent.

Une perspective encore bien éloignée en Amérique du Sud, où le virus continue de se propager.

Le Brésil a ainsi enregistré mardi un record journalier de décès, portant à 31.199 le nombre de morts, pour 555.383 malades confirmés du Covid-19, selon le ministère de la Santé.

Ces chiffres, que la communauté scientifique juge grossièrement sous-évalués, situent le

gérant latino-américain à la quatrième place mondiale pour les morts, derrière les Etats-Unis - qui restent de loin le pays le plus durement frappé avec 106.180 morts - le Royaume-Uni (39.369) et l'Italie (33.530).

Au total, la pandémie de Covid-19 a tué au moins 379.585 personnes sur la planète depuis son apparition en décembre en Chine, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles.

Les principaux foyers brésiliens sont l'Etat de Sao Paulo, locomotive économique et culturelle du pays, et celui de Rio de Janeiro, grand pôle touristique.

Tous deux ont amorcé un déconfinement, préoccupant certains scientifiques: "Dans la situation actuelle, tout relâchement des mesures de confinement revient à asperger de l'essence sur le feu", a averti Rafael Galliez, infectiologue de l'Université Fédérale de Rio (UFRJ).

Le Brésil, dont le président Jair Bolsonaro appelle régulièrement à la levée des restrictions pour préserver l'économie et l'emploi, représente plus de la moitié des cas de contamination et des morts du Covid-19 en Amérique latine.

Le virus continue de s'y propager à grande vitesse: la Colombie, frontalière du Brésil, a dépassé les 1.000 morts moins de trois mois après la détection du premier cas de contagion; le Mexique, qui amorce aussi la reprise de son activité économique, en compte plus de 10.000 et le Pérou en déploré plus de 4.600.

En Bolivie, plus de 10.500 cas de Covid-19 et plus de 300 décès ont été enregistrés, des chiffres en nette croissance. Dans ce pays, les autorités des villes de La Paz et d'El Alto vont marquer avec des écriteaux les maisons des malades qui refusent de se confiner, face aux nombreuses violations des mesures sanitaires par des personnes contaminées.



Les autorités des villes de La Paz et d'El Alto vont marquer avec des écriteaux les maisons des malades qui refusent de se confiner

Pour voter, les députés britanniques devront faire la queue

Les députés britanniques devront désormais faire la queue pour voter à la Chambre des communes, selon un nouveau système adopté mardi pour s'adapter aux contraintes du nouveau coronavirus malgré de vives critiques.

Depuis le 21 avril, les 650 élus à la Chambre des communes pouvaient voter à distance et seuls 50 d'entre eux étaient autorisés à siéger physiquement sur les bancs de cuir vert de la Chambre. Les autres participaient aux débats à distance par le service de vidéoconférence Zoom.

Mais le gouvernement conservateur de Boris Johnson, souhaite les faire revenir à Westminster. Cette décision a suscité nombre de critiques dans les rangs des parlementaires, inquiets pour les plus fragiles d'entre eux et critiquant les risques de contamination induits par les déplacements des députés entre le Parlement de Westminster et leurs circonscriptions.

Le Comité de l'égalité et des droits de l'homme a prévenu que le nouveau système "désavantagerait de manière significative" les députés qui ne pourraient être présents en raison de leur âge, de leur handicap ou de leur état de santé.

Le nouveau système "prendra un peu plus de temps", a reconnu le ministre des relations avec le Parlement, Jacob Rees Mogg.

Ce vote sur les modalités du vote a justement permis de tester la nouvelle formule: les députés ont fait la queue, espacés de deux mètres les uns des autres, jusqu'à l'extérieur. Nombre d'entre eux ont tweeté des photos de cette file d'attente qui s'étendait jusque sur les pelouses aux abords du palais de Westminster.

La pandémie a donné un coup d'accélérateur à la télémédecine

En quelques semaines, la pandémie de Covid-19 a donné un coup d'accélérateur à travers le monde au développement de la télémédecine, la médecine exercée à distance par le biais des nouvelles technologies.

Un tel bond en avant aurait mis des années à se produire en temps normal. Le confinement de la moitié de l'humanité et la peur de transmettre le virus SARS-CoV-2 a dopé les consultations médicales par application vidéo et par téléphone portable.

Les mutations les plus radicales ont concerné la médecine généraliste, où les soignants devaient souvent eux-mêmes faire face à des pénuries de matériels de protection.

"La médecine généraliste a connu des changements significatifs par la manière dont les médecins et les équipes ont pris en charge les patients durant l'épidémie. La rapidité avec laquelle ces changements ont été accomplis a été remarquable", confirme à l'AFP Martin Marshall, président du Royal College of General Practitioners, l'organisme britannique des médecins généralistes.

A mesure que l'épidémie progressait, les règles nationales ont été adaptées ou assouplies dans de nombreux pays pour permettre la généralisation des consultations à distance.

En France, alors que la téléconsultation, remboursée par la Sécurité sociale depuis fin 2018, peinait à décoller, l'épidémie de coronavirus lui a donné un énorme coup de fouet: le nombre hebdomadaire de téléconsultations est passé de 10.000 actes par semaine début mars à près d'un million mi-mai, après un pic à 1,1 million pendant la deuxième semaine d'avril.

Selon l'Assurance maladie, le rythme n'a pas faibli après la fin du confinement, la téléconsultation permettant de réduire en partie les délais d'attente dans les cabinets médicaux, étiérés en raison des mesures d'hygiène et des retards accumulés pendant le confinement.

Aux Etats-Unis, des restrictions à l'accès aux téléconsultations ont été levées ainsi que certaines règles de protection des



données.

Selon Layla McCay de la NHS Confederation, un organisme lié au système de santé public britannique, la majeure partie des 1,2 million de consultations quotidiennes pour les soins de base a été réalisée à distance lors du confinement au Royaume-Uni et ce changement est intervenu "en l'espace de quelques semaines" seulement.

Cette révolution ne s'est pas faite sans quelques couacs. "Ma première séance de consultation vidéo a été un désastre. Des ouvriers perçaient un trou, le micro est tombé en panne, un collègue a fait irruption dans la pièce", se souvient Camille Gajria, médecin et enseignante à l'Imperial College de Londres (propos rapportés par le British Medical Journal, BMJ).

Une téléconsultation peut être efficace mais il faut être attentif aux "biais cogni-

tifs", aux erreurs d'interprétations qui peuvent facilement découler d'une vidéo-consultation, souligne-t-elle.

La crise du coronavirus a donné un nouvel élan à la télémédecine également en Inde qui ne compte que 8,6 professionnels de santé pour 10.000 habitants (chiffre OMS de 2018) et où les médecins se concentrent en ville alors que 70% de la population vit à la campagne.

Ayush Mishra, fondateur de l'entreprise de télémédecine Tattvan, explique que l'épidémie a convaincu le gouvernement d'assouplir les règles qui régissaient les téléconsultations.

L'entrepreneur, qui a perdu une jambe dans un accident de moto faute de soins appropriés et rapides, espère pouvoir rapidement multiplier ses centres de téléconsultation à travers le pays, aujourd'hui au nombre de 18.

Ayush Mishra aimerait étendre l'accès à la santé au plus grand nombre d'Indiens qui vivent loin des grands centres urbains. "Il faut pouvoir offrir cet accès, c'est un droit fondamental", explique-t-il à l'AFP.

Même si les appareils connectés à internet (thermomètres, tensiomètres, etc) facilitent les consultations à distance, de nombreux gestes ne pourront continuer à s'accomplir qu'en présence physique du patient et les consultations les plus complexes ne pourront jamais se faire à distance, souligne Martin Marshall.

Mais le pli de la télémédecine a été pris, affirme Layla McCay. "Nos membres nous disent en retour d'expérience que leur culture a fondamentalement changé. Des médecins qui, avant, étaient peut-être réticents à la digitalisation réalisent maintenant les bénéfices qu'ils peuvent en tirer. On ne pourra plus faire machine arrière".

Les manifestants américains bravent le coronavirus "pour le bien de la nation"

Des milliers de manifestants en rangs serrés, criant leurs revendications et toussant parfois sous l'effet du gaz lacrymo: le mouvement de colère actuel aux Etats-Unis pourrait raviver la propagation du coronavirus, mais beaucoup sont prêts à courir le risque "pour le bien de la nation".

Pour Ebony Hilton, médecin noire du centre hospitalier universitaire de Virginie, l'Amérique est actuellement confrontée à deux dangereuses pandémies: Covid-19 et violences policières.

Elle craint de voir la première repartir de plus belle dans le pays, où "la distanciation sociale n'est pas respectée" parmi les manifestants, qui, quand ils en ont, "ne portent malheureusement souvent pas leur masque de la bonne façon".

Les tirs de gaz lacrymogène régulièrement utilisés pour disperser les foules, souligne-t-elle à l'AFP, "augmentent également

le risque" en raison de la toux et des haut-cœur qu'ils provoquent.

La plupart des manifestants ont bien conscience de ce danger dans le pays le plus endeuillé au monde par la pandémie de Covid-19.

Mais ils en font abstraction face à la grandeur de la cause à défendre après la disparition de George Floyd, Afro-Américain de 46 ans mort asphyxié la semaine passée à Minneapolis sous le genou d'un policier blanc. "Ce qui se passe en ce moment est aussi pour le bien de la nation", témoigne Cav Manning, New-Yorkais de 52 ans, venu grossir les rangs d'un cortège de Brooklyn lundi soir.

"Ce que nous avons vu est tellement inquiétant que nous nous devons d'être ici dans la rue, malgré le Covid, malgré le risque d'infection", insiste-t-il.

Derrière les manifestations contre les

brutalités policières, le racisme et les inégalités sociales exacerbées par la pandémie se cachent des statistiques troublantes.

Une étude menée l'an dernier, sur la base d'articles de presse et de données officielles, a montré qu'un homme noir avait une chance sur 1.000 de finir tué par la police, soit 2,5 fois plus qu'un blanc.

"Beaucoup d'éléments indiquent que la police est une menace à la santé publique aux Etats-Unis", estimait alors l'auteur principal de l'étude, Frank Edwards, de l'université Rutgers.

Le problème ne s'arrête pas aux décès très médiatisés, comme celui de George Floyd, mais affecte au quotidien la santé d'une communauté se sentant stigmatisée, observe le médecin Ebony Hilton.

"Il est prouvé que le stress chronique est directement lié à un risque accru de formations cancéreuses, à l'hypertension, au dia-

bète, à des problèmes cardiaques, à l'obésité", énumère-t-elle.

Même si la pandémie ralentit aux Etats-Unis depuis le pic atteint à la mi-avril, les professionnels de la santé s'inquiètent avec les manifestations d'une résurgence dans les semaines à venir.

D'autant que figurent dans les cortèges de nombreux Afro-Américains et représentants d'autres minorités particulièrement exposés au Covid-19 en raison d'antécédents médicaux.

Brandon Brown, épidémiologiste à l'université de Californie Riverside, rappelle que le risque de contamination en plein air, bien qu'inférieur, n'est pas complètement réduit à zéro.

Les masques ont aussi, par les temps qui courent, l'avantage de faire double emploi en protégeant "non seulement du Covid-19, mais aussi de la surveillance des autorités".

Les principaux secteurs de l'économie nationale accusent le coup de la pandémie



La crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus (Covid-19) a eu un impact important sur le commerce extérieur du Maroc qui s'est traduit par une baisse des importations et des exportations de marchandises respectivement de 21.865 MDH et 20.000 MDH à fin avril 2020.

En glissement annuel, les importations et les exportations de marchandises ont enregistré des baisses respectives de 12,6% et de 19,7%. Tandis qu'en glissement trimestriel (comparaison entre les trois derniers mois et les trois mois d'avant), elles ont été de 13,2% et de 18%.

Selon les récentes données de l'Office des changes, le déficit commercial a ainsi enregistré une baisse de 1,9% équivalant à 1.292 MDH alors que le taux de couverture a perdu 4,8 points.

Comme l'ont souligné les analystes de l'Office, la baisse des exportations enregistrée au titre des quatre premiers mois de 2020 s'explique par le repli des ventes de la majorité des secteurs.

C'est le cas des secteurs de l'« Automobile » dont les ventes ont atteint 17.227 MDH contre 28.234 MDH à fin avril 2019, soit une régression de 39% équivalant à 11.007 MDH ; du « Textile et cuir » (9.125 MDH contre 12.727 MDH à fin avril 2019, correspondant à un recul de 28,3% ou -3.602 MDH) et de l'« Aéronautique »

(3.675 MDH contre 5.560 MDH à fin avril, soit une baisse de 33,9% ou -1.885 MDH).

Dans son dernier bulletin sur les indicateurs du commerce extérieur, l'Office a indiqué que la baisse des ventes a été aussi enregistrée au niveau des secteurs « Agriculture et agro-alimentaire » (24.835 MDH contre 26.695 MDH à fin avril 2019, soit -7% ou -1.860 MDH) ; « Autres extractions minières » (933 MDH contre 1.333 MDH, soit -30% ou -400 MDH) ; « Electronique et électricité » (3.228 MDH contre 3.291 MDH, soit -1,9% ou -63 MDH) et « Autres industries » (6.559 MDH contre 7.776 MDH, soit -15,7% ou -1.217 MDH).

En détail, il apparaît que la baisse des exportations du secteur automobile observée à fin avril dernier est liée essentiellement au « recul des ventes à la fois de la construction (6.649 MDH au lieu de 12.242 MDH une année auparavant, soit -45,7% ou -5.593 MDH) et du câblage (6.279 MDH au lieu de 11.355 MDH à fin avril 2019, soit -44,7% ou -5.076 MDH) », a expliqué l'Office des changes.

Après analyse des données recueillies, il ressort aussi que les ventes de l'intérieur véhicules et sièges ont en parallèle baissé de 33,6% ; la part de ce secteur dans le total des exportations s'est ainsi élevée à 21,1% contre 27,8% un an

auparavant.

Commentant la baisse des ventes du secteur textile et cuir observé au titre des quatre premiers mois de l'année, les analystes de l'Office expliquent qu'elle est due au recul de 2.647 MDH des ventes des vêtements confectionnés et de 744 MDH des articles de bonneterie. En chute de 33,9% à 3,67 MMDH, les exportations du sec-

teur de l'« Aéronautique » ont reculé en raison de la diminution de 33,1% de celles de l'assemblage qui sont passées de 2.998 MDH à 2.036 MDH (soit -962 MDH) et de 36,4% de celles du système d'interconnexion du câblage électrique (EWS) qui ont baissé de 2.535 MDH à 1.612 MDH (soit - 923 MDH).

De son côté, la baisse des exportations du secteur « Agriculture et agro-alimentaire » est attribuée à celles de l'« Agriculture, sylviculture, chasse » dont les ventes sont passées de 14.023 MDH à 13.214 MDH (5,8%, soit -809 MDH) et de l'« Industrie alimentaire » qui a reculé de 7,4% (11.191 MDH contre 12.082 MDH à fin avril 2019, soit -891 MDH).

En recul de 30%, les exportations des « Autres extractions minières » ont baissé de 400 MDH suite à la baisse de 10% (24 MDH) du « Minerai de cuivre » (216 MDH contre 240 MDH à fin avril 2019) et 50,8% (187 MDH) du « Sulfate de baryum » (181 MDH contre 368 MDH à fin avril 2019).

En dépit de la hausse de 60,9% des exportations des « Fils, câbles pour l'électricité », qui ont connu une amélioration en passant de 717 MDH à 1.154 MDH (+437 MDH), celles du secteur « Electronique et électricité » ont enregistré un repli de 63 MDH (1,9%), en raison de la baisse de 31,4% des exportations des « Composants

électroniques » (1023 MDH contre 1.492 MDH à fin avril 2019).

Du côté des « Autres industries », l'Office a justifié le recul des exportations à celles des « Métallurgie et travail des métaux » (1.717 MDH contre 2.041 MDH à fin avril 2019, soit -15,9%) et des « Industries pharmaceutiques » (301 MDH contre 433 MDH à fin avril 2019, soit -30,5%).

Soulignons que la hausse de 14,4% des exportations dans l'« Industrie du plastique et du caoutchouc », qui ont grimpé de 528 MDH à 604 MDH à fin avril 2019, n'a pu empêcher la dégringolade des exportations.

Quant aux exportations de phosphates et dérivés, les indicateurs du commerce extérieur laissent apparaître qu'elles ont en revanche enregistré une légère hausse de 0,2% (34 MDH) à fin avril 2020.

A en croire l'Office des changes, « cette évolution provient de la hausse des ventes des engrais naturels et chimiques (+1.971MDH) et celles des phosphates (+44 MDH), atténuée toutefois par la baisse des ventes de l'acide phosphorique (-1.981 MDH) », a-t-il expliqué soulignant que la part de ce secteur dans le total des exportations est passée de 15,6% à fin avril 2019 à 19,5 à fin avril 2020. Ce qui correspond à un gain de 3,9 points.

Alain Bouithy



Les exportations marocaines baissent de 20% et les ventes des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique reculent de 39% et 33,9

Saham Assurance réalise un chiffre d'affaires en baisse à fin mars

Saham Assurance a réalisé un chiffre d'affaires (CA) global de 1.755 millions de dirhams (MDH) au terme du premier trimestre 2020, en baisse de 6,7% par rapport à la même période de l'année précédente.

Ainsi, le CA de l'activité Vie s'est établi à 247 MDH, en baisse de 35,1% par rapport à mars 2019, sous l'effet de la baisse de la collecte épargne, indique la compagnie d'assurance dans un communiqué financier. S'agissant du CA de l'activité Non Vie, il s'est élevé à 1.508 MDH, en légère hausse de 0,5% par rapport à mars 2019, poursuit le communiqué.

Au 31 mars 2020, les provisions techniques nettes de réassurance ont évolué de +2,8% par rapport à fin décembre 2019 pour s'établir à 14.588 MDH à fin mars 2020, relève la même source, ajoutant que les placements affectés aux opérations d'assurance se sont élevés à 14.693 MDH, en évolution de +0,8% par rapport à fin décembre 2019.

Dans le contexte de la crise sanitaire, Saham Assurance a mis en place toutes les mesures nécessaires pour assurer dans les meilleures conditions la continuité de son activité et servir durablement les intérêts de ses clients, poursuit la compagnie. La compagnie a également pris l'ensemble des précautions nécessaires pour préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs, de son réseau exclusif ainsi que de l'ensemble de ses partenaires.

Elle a aussi contribué à l'effort national en contribuant à hauteur de 40 MDH au Fonds de solidarité créé pour faire face à la pandémie, et en réalisant une donation à sa Fondation Ennajjah pour l'achat de 60 tonnes de denrées alimentaires de base distribuées à 2.000 familles démunies.

Bien que les conséquences précises de cette crise restent incertaines à ce stade, Saham Assurance estime que la crise du Covid-19 aura un impact sur les réalisations en 2020, conclut le communiqué.

Tanger Med s'associe à l'initiative des plus grands ports au monde pour garantir la continuité des chaînes logistiques internationales

Tanger Med, hub portuaire mondial, s'est associé à l'initiative des plus grands ports au monde pour garantir la continuité des chaînes logistiques internationales.

Selon un communiqué de l'autorité portuaire de Tanger Med (TMPA), Tanger Med s'est associé à l'initiative du port de Singapour aux côtés des grands hubs portuaires internationaux, tels que Shanghai, Rotterdam, Anvers, Long Beach et Busan, et ce en co-signant un engagement pour garantir la continuité des chaînes logistiques mondiales.

A travers cette initiative, Tanger Med réaffirme son leadership en tant que hub portuaire africain et méditerranéen majeur, et son rôle clef pour assurer l'approvisionnement des marchés mondiaux, précise le communiqué.

Les signataires, qui se sont réunis par visioconférence, ont échangé sur les organisations mises en place et les plans de continuité déployés pour faire face au contexte actuel afin de garantir un approvisionnement constant des chaînes logistiques mondiales.

Le Crédit Agricole du Maroc améliore son PNB au premier trimestre

Le produit net bancaire du groupe Crédit Agricole du Maroc s'est établi à 842 millions de dirhams (MDH) à fin mars 2020, en hausse de 14% par rapport à une année auparavant, à la faveur de l'augmentation de la marge d'intérêts et des commissions.

Pour sa part, le résultat net part du groupe (RNPG) s'affiche à 28 MDH, fait savoir le Crédit Agricole du Maroc (CAM) dans un communiqué financier, ajoutant que hors impact de la contribution de la banque au Fonds de soutien Covid-19 pour la gestion de la pan-

démie, qui s'élève à 200 MDH, et une couverture de prévoyance des risques, le RNPG est en progression de 11% à 186 MDH à fin mars 2020 contre 168 MDH une année auparavant.

Consécutivement à l'intégration des premiers impacts de la crise sanitaire et notamment le don octroyé par le groupe au Fonds de soutien Covid-19, le résultat net social du CAM s'établit à 67 MDH, souligne la banque, précisant que hors impact de la contribution à ce Fonds de soutien, le résultat net social marque une progression de 5% et s'affiche à 98 MDH, rapporte la MAP.

En termes de couverture des risques à fin mars 2020, la banque fait état du renforcement des provisions pour risques généraux de 100 MDH en les portant à 1,1 milliard de dirhams (MMDH), soit 1,5% de l'encours sain des crédits à la clientèle.

En outre, le Crédit Agricole du Maroc affiche un taux de couverture des créances en souffrance de 71,3% au terme du premier trimestre 2020.

De même, le groupe indique avoir clôturé le premier trimestre 2020 avec une hausse de 4% de l'épargne mobilisée, soit un encours de 83 MMDH, contre 79 MMDH à fin mars 2019, attri-



buant cette augmentation à celle des comptes à vue créditeurs de +7%.

Au terme du 1er trimestre 2020, l'encours des crédits distribués s'affiche à 86 MMDH, en hausse de 7%, relève la banque, notant que cette performance est en adéquation avec les ambitions du groupe en termes de politique de soutien à l'économie, et plus particulièrement au monde rural et

à la population vulnérable dans un contexte conjoncturel difficile dû à la crise sanitaire du Covid-19.

Par ailleurs et dans le cadre de l'élan national de solidarité et de lutte contre la pandémie de Covid-19, le Crédit Agricole du Maroc a multiplié les initiatives en vue de soutenir l'économie nationale et la population vulnérable.

La banque cite, entre autres, une contribution au Fonds de ges-

tion de la pandémie à hauteur de 200 MDH, soit l'équivalent de 50% du bénéfice annuel social 2019, une mobilisation des collaborateurs du groupe, tous grades et fonctions confondus, à travers une contribution individuelle et volontaire ayant totalisé plus de 15 MDH, ou encore la distribution des aides financières de l'Etat auprès des personnes impactées par la crise.

Le groupe affiche un taux de couverture des créances en souffrance de 71,3%

La production céréalière évaluée à 5,7 millions de quintaux

La production céréalière au titre de l'actuelle saison agricole s'est établie, jusqu'à présent, à 5,7 millions de quintaux, soit 19% de la récolte globale prévisionnelle en 2020, a indiqué le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Aziz Akhannouch.

En réponse à une question centrale lundi à la Chambre des repré-

sentants, le ministre a affirmé que cette année les conditions climatiques étaient inadéquates et marquées par un déficit pluviométrique important et une mauvaise répartition temporaire, avec 55 jours chauds et sans pluie.

En raison de ce déficit, rapporte la MAP, la superficie cultivée a atteint 5,23 millions d'hectares, dont 4,3 millions d'hectares consacrés

aux céréales, et 2,3 millions d'hectares prêts à être récoltés, a souligné M. Akhannouch. La production de la superficie cultivée a enregistré une baisse de 42% par rapport à l'année précédente, a-t-il relevé.

Ces prémisses n'ont pas empêché l'activité agricole de poursuivre son activité "du fait de l'immunité dont jouit désormais le secteur", s'est-il félicité, précisant que l'agri-

culture marocaine est parvenue à approvisionner l'ensemble des marchés du Royaume avec le même rythme, en produits de qualité et au même prix, à la portée du consommateur.

Les efforts ont été conjugués durant la période de confinement, ce qui a permis d'accomplir à 111% le programme de cultures printanières (pommes de terre 119%, to-

mate 140%, oignon 109%, potiron 155% et haricot 210%) et à 90% environ pour les autres cultures, a-t-il affirmé.

Le programme de distribution des cultures déterminées, en ce qui concerne les plus importants légumes d'été (19 hectares), sera mis en œuvre, de manière à entamer la distribution le mois courant, jusqu'à la fin de l'année.

Youssef Amine Elalamy lauréat du prix Orange du livre en Afrique



L'écrivain et artiste marocain Youssef Amine Elalamy a reçu mardi le prix Orange du livre en Afrique pour "C'est beau, la guerre" (éditions Le Fenec), récit d'un comédien contraint à l'exil après avoir été chassé de son pays, ravagé par une guerre fratricide. Organisé par la Fondation Orange en partenariat avec l'Institut Français, le prix Orange du livre en Afrique récompense chaque année un roman écrit en langue française par un écrivain africain et publié par un éditeur basé sur le continent africain. Le prix dont l'ambition est "de porter des talents et de promouvoir l'édition locale africaine", est doté de 10.000 euros et le titre lauréat est assuré de bénéficier d'une campagne de promotion au-delà de son pays d'origine.

Dans "C'est beau, la guerre", un jeune comédien, chassé de son pays par une guerre fratricide, embarque sur un

raftot pour prendre la route de l'exil. Placé dans un camp de réfugiés après la traversée, il décide d'utiliser ses talents de comédien pour ressusciter les morts et soulager ainsi la douleur de ses compagnons d'infortune...

Né en 1961 à Larache, Youssef Amine Elalamy est l'auteur de plusieurs romans écrits en arabe, en français ou en anglais. Il publie son premier livre, «Un Marocain à New-York», en 1998. Celui-ci s'inspire de ses années d'études passées aux Etats-Unis. Publié à son retour à Rabat, son récit connaît un succès retentissant. En 1999 il remporte le prix du meilleur récit de voyage décerné par le British Council International. Un an plus tard, il marque à nouveau les esprits avec la publication du roman «Les Clandestins» (Eddif, 2000) mettant en scène le destin tragique de treize immigrants traversant la Méditerranée. Son récit remporte le Prix Grand Atlas en 2001, décerné par l'ambassade de

France au Maroc. En 2013, il publie «Amour nomade» (La Croisée des Chemins, 2013), conte poétique narratif la rencontre de trois personnages réunis par l'écriture.

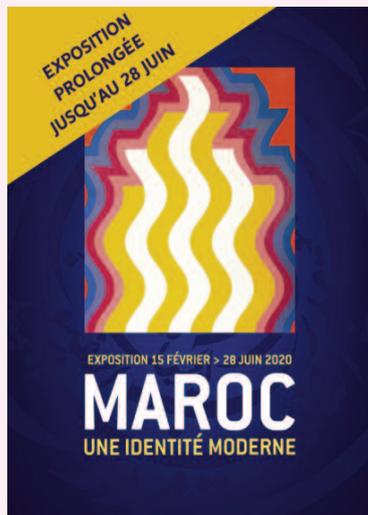
Enseignant en stylistique et en médias à l'université de Kénitra, Elalamy est également l'auteur de plusieurs articles sur l'image, la photo ou encore la mode, parus aussi bien dans la presse nationale qu'internationale. Si la double-culture et le voyage vers l'inconnu reviennent fréquemment dans ses textes, il se plaît par ailleurs à expérimenter autour de l'écrit, refusant les étiquettes de genre littéraire. Autant artiste qu'auteur, il associe fréquemment ses ouvrages à des projets artistiques ; il a ainsi donné vie, en collages, aux 50 personnages qui peuplent son roman «Miniatures» (Hors-Champs, 2004).

Écrivain francophone, il est aussi l'auteur d'un des premiers romans écrits entièrement en darija (arabe dialectal),

«Tqarqib Ennab» (Khbar Bladna, 2005), qui fut adapté et joué par le Théâtre Nomade en 2013. La pièce, jouée dans une douzaine de villes marocaines, a rencontré un franc succès.

Rappelons enfin qu'un total de 38 romans, issus de 14 pays africains différents, étaient en lice pour le prix Orange du livre en Afrique. La sélection des six romans finalistes a été réalisée par six comités de lecture basés en Tunisie, au Sénégal, en Guinée, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Mali. Le jury, composé de journalistes et d'écrivains africains et français était présidé cette année par l'écrivaine et poétesse ivoirienne Véronique Tadjou, lauréate du grand prix littéraire d'Afrique noire en 2005. L'an dernier, le prix Orange du livre en Afrique avait récompensé l'écrivaine camerounaise Djaïli Amadou Amal pour "Munya, les larmes de la patience" (Proximité, Cameroun).

Prolongation de l'exposition "Maroc: une identité moderne" à l'Institut du monde arabe de Tourcoing



L'exposition "Maroc: une identité moderne", organisée à l'Institut du monde arabe de Tourcoing, dans les Hauts-de-France, a été prolongée jusqu'au 28 juin, à la demande du Président de l'Institut du Monde Arabe, Jack Lang, apprend-on mardi auprès de l'IMA. Cette exposition avait été inaugurée le 15 février dernier. Elle proposait de découvrir jusqu'au 14 juin, les œuvres de célèbres artistes-peintres de l'École de Casablanca, un grand courant artistique marocain, avant que l'épidémie de Coronavirus ne vienne interrompre l'ensemble de la vie culturelle en France avec fermeture de musées et de sites culturels et suspension de toutes les activités liées à la vie culturelle.

L'antenne de l'Institut du monde arabe à Tourcoing, qui a pour mission de promouvoir les cultures du monde arabe en présentant expositions, concerts, conférences et actions éducatives en région Hauts-de-France, a

pu rouvrir ses portes le 29 mai dans le sillage de la levée progressive des mesures de confinement. Et c'est à la demande expresse du Président de l'Institut du monde arabe, Jack Lang, qu'il a été décidé de la prolonger jusqu'au 28 juin. Parmi les grands de ce courant artistique marocain, l'exposition "Maroc: une identité moderne" propose de découvrir Farid Belkhalia (1934-2014), Mohamed Melhi (né en 1936), Mohamed Chabâa (1935-2013), Mohamed Ataallah (1939-2014), Bachir Demnati (né en 1945), Mohamed Hamidi (né en 1941) et Houssein Miloudi (né en 1945). Présenté comme une nouvelle façon de penser l'art, ce courant constitue un moment fort de l'histoire artistique du Maroc où explosent de nouvelles formes, une nouvelle manière d'exposer, une nouvelle manière d'enseigner l'art. En effet, aux lendemains de l'Indépendance du Maroc et confrontés à un enseignement à l'eu-

ropéenne, des artistes ont trouvé la source d'une nouvelle modernité dans le métissage avec la tradition.

L'École de Casablanca (1962-1975) a ainsi joué un rôle important dans cette décolonisation de l'art au Maroc. Ce courant a constitué un tournant majeur dans l'histoire artistique du Maroc où vont exploser de nouvelles formes, une nouvelle manière d'exposer et une nouvelle manière d'enseigner l'art.

Dans leur travail personnel, par les expositions organisées dans l'espace public, dans l'enseignement qu'ils promeuvent à l'École des Beaux-arts de Casablanca, se rencontrent photographie, graphisme, calligraphie arabe, céramique, architecture, peinture murale... les artistes du Groupe de Casablanca vont aussi opérer la rencontre formelle et philosophique entre production collective ancestrale et création individuelle moderne.

Le scénariste et dramaturge Hassan Lotfi tire sa révérence



Le scénariste et dramaturge marocain, Hassan Lotfi est décédé, mardi à Marrakech, à l'âge de 58 ans, suite à une crise cardiaque, a-t-on appris auprès de ses proches. Connu dans les milieux artistiques marrakchis sous le nom de "Hassan Fotta", le défunt avait débuté sa carrière artistique dans les années 70 du siècle dernier, en tant que comédien au théâtre- amateur avant de se convertir en dramaturge et scénariste. Cet artiste a cumulé une expérience riche et prolifique dans les do-

maines du théâtre, du cinéma et des sitcoms.

Dans le domaine théâtral, le défunt a laissé, derrière lui, un répertoire très riche d'œuvres artistiques célèbres et des plus appréciées, dont la pièce théâtrale "Lssan Hlou", "Li Liha Liha", "Rass Al Mahna", outre une série de téléfilms, tels que "Al- Makroum" (2006), "weld Mou" (2009), "L'makina" (2010), et "Ouled Kenza" ("les fils de Kenza") en 2011, qui ont été diffusés à la chaîne 2M.

Feu Hassan Lotfi a, aussi, écrit le scénario du téléfilm "Sebatt" (Soulier) en 2012, diffusé à la première chaîne marocaine (Al Aoula), outre une multitude de feuilletons comiques dont les plus célèbres sont : "Ana wiyak" (moi et toi) (2005), "Moul Taxi" (propriétaire de taxi) (2007), diffusés à la chaîne 2M, et la première et deuxième parties du feuilleton "Dar Al warata" (la maison des héritiers) diffusées, respectivement en 2009 et 2010, à la première chaîne nationale.

Bouillon

de culture

Festival de Cannes

Le 73ème Festival de Cannes annonce le lancement d'un "marché du film en ligne" du 22 au 26 juin courant afin de soutenir les professionnels de l'industrie du cinéma, annoncent les organisateurs sur le site Internet du festival. Initialement prévu du 13 au 23 mai, cet événement cinématographique d'envergure mondiale a été reporté suite à la pandémie de coronavirus. Le festival propose aux professionnels une plateforme pour "montrer des films, acheter des œuvres, financer des projets et trouver des partenaires" en se rapprochant au plus de l'expérience cannoise, lit-on sur le site du festival. Cette plateforme propose des stands virtuels, des pavillons pour les institutions cinématographiques, des projections en ligne, des présentations de projets et des conférences. Cette conversion virtuelle est intervenue suite à une enquête menée par les organisateurs auprès des professionnels du cinéma et des distributeurs qui ont exprimé le "besoin d'un rendez-vous d'envergure au printemps" et leur disposition à "réaliser des acquisitions". Suite au report de cette édition, les organisateurs du Festival de Cannes avaient annoncé des consultations avec les professionnels afin d'accompagner et soutenir l'industrie cinématographique en exprimant la "difficulté d'organiser le festival sous sa forme initiale cette année".



La FNM lance un appel à concurrence pour l'acquisition d'œuvres d'artistes marocains



La Fondation nationale des musées (FNM) a lancé un appel à la concurrence pour l'acquisition d'œuvres d'art d'artistes professionnels marocains résidant au Maroc afin d'enrichir sa collection artistique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'appui par la FNM aux efforts déployés par les autorités marocaines pour lutter contre l'impact de la pandémie de la Covid-19 en vue de soutenir un secteur remarquablement affecté par la crise sanitaire et renforcer la cohésion sociale en permettant aux artistes de développer leurs projets artistiques pendant cette période difficile, indique la fondation dans l'appel à la concurrence. Ce soutien se reflète dans la sélection d'œuvres d'art soumises à des critères fixés par un comité composé de membres spécialisés dans le domaine culturel et artistique, ajoute la même source notant que cette concurrence qui portera en premier lieu sur les artistes émergents, vise à soutenir et stimuler la scène artistique marocaine, à enrichir la collection artistique de la FNM, et à encourager la production d'œuvres d'art qui reflètent le dynamisme de la scène artistique marocaine. Cette compétition est ouverte aux

artistes marocains résidant au Maroc, dont l'œuvre doit répondre aux exigences de qualité, et être représentative d'un parcours artistique unique, relève la même source indiquant que le candidat doit soumettre une liste des expositions auxquelles il a participé et donner une description de l'œuvre soumise avec explication du contenu artistique.

Le dossier de l'appel à concurrence peut être téléchargé soit à partir du site web de la fondation www.fnm.ma soit à partir du portail des marchés public sur www.marchespublics.gov.ma et les dossiers sont à adresser au président de la FNM par voie électronique seulement à l'adresse suivante : ac012020@fnm.ma avant le 23 juin 2020 à 16 heures. Pour toute question ou demande de renseignement relatives à cet appel à concurrence, les soumissionnaires sont priés d'adresser leurs requêtes par email à l'adresse suivante : a.elidrissi@fnm.ma. Depuis sa création, la Fondation nationale des musées s'est engagée à valoriser le patrimoine national, à soutenir l'art et les artistes marocains, et à œuvrer pour faire connaître la scène artistique marocaine sous toutes ses formes.

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle
chose qui existe réellement par quelque
chose qui n'existe pas.*

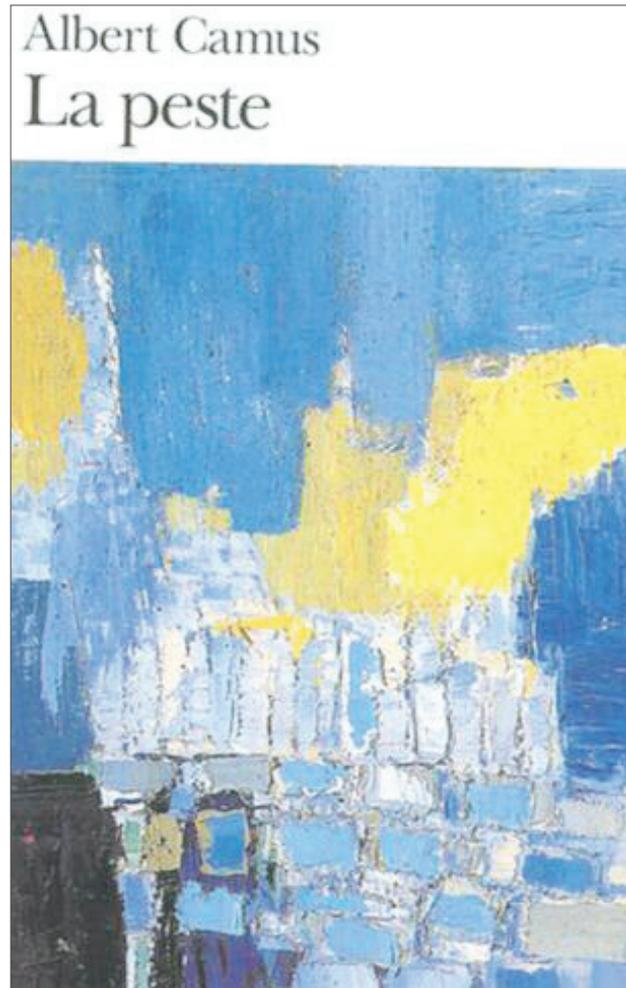
DANIEL DE FOE.

C'était ce genre d'évidence ou d'appréhensions, en tout cas, qui entretenait chez nos concitoyens le sentiment de leur exil et de leur séparation. À cet égard, le narrateur sait parfaitement combien il est regrettable de ne pouvoir rien rapporter ici qui soit vraiment spectaculaire, comme par exemple quelque héros réconfortant ou quelque action éclatante, pareils à ceux qu'on trouve dans les vieux récits.

C'est que rien n'est moins spectaculaire qu'un fléau et, par leur durée même, les grands malheurs sont monotones. Dans le souvenir de ceux qui les ont vécues, les journées terribles de la peste n'apparaissent pas comme de grandes flammes somptueuses et cruelles, mais plutôt comme un interminable piétinement qui écrasait tout sur son passage.

Non, la peste n'avait rien à voir avec les grandes images exaltantes qui avaient poursuivi le docteur Rieux au début de l'épidémie. Elle était d'abord une administration prudente et impeccable, au bon fonctionnement. C'est ainsi, soit dit entre parenthèses, que pour ne rien trahir et surtout pour ne pas se trahir lui-même, le narrateur a tendu à l'objectivité. Il n'a presque rien voulu modifier par les effets de l'art, sauf en ce qui concerne les besoins élémentaires d'une relation à peu près cohérente. Et c'est l'objectivité elle-même qui lui commande de dire maintenant que si la grande souffrance de cette époque, la plus générale comme la plus profonde, était la séparation, s'il est indispensable en conscience d'en donner une nouvelle description à ce stade de la peste, il n'en est pas moins vrai que cette souffrance elle-même perdait alors de son pathétique.

Nos concitoyens, ceux du moins qui avaient le plus souffert de cette séparation, s'habituèrent-ils à la situation ? Il ne serait pas tout à fait juste de l'affirmer. Il serait plus exact de dire qu'au moral comme au physique, ils souffraient de décharnement. Au début de la peste ils se souvenaient très bien de l'être qu'ils avaient perdu et ils le regrettaient. Mais s'ils se souvenaient nettement du visage aimé, de son rire, de tel jour dont ils reconnaissaient après coup qu'il avait été heureux, ils imaginaient difficilement ce que l'autre pouvait faire à l'heure même où ils l'évoquaient et dans des lieux désormais si lointains. En somme, à ce moment-là, ils avaient de la mémoire, mais une imagination insuffisante. Au deuxième stade de la peste, ils perdirent aussi la mémoire. Non qu'ils eussent oublié ce visage, mais, ce qui revient au même, il avait perdu sa chair, ils ne l'apercevaient plus à l'intérieur d'eux-mêmes. Et alors qu'ils avaient tendance à se plaindre, les premières semaines, de n'avoir plus affaire qu'à des ombres dans les choses de leur amour, ils s'aperçurent



par la suite que ces ombres pouvaient encore devenir plus décharnées, en perdant jusqu'aux infimes couleurs que leur gardait le souvenir. Tout au bout de ce long temps de séparation, ils n'imaginaient plus cette intimité qui avait été la leur, ni comment avait pu vivre près d'eux un être sur lequel, à tout moment, ils pouvaient poser la main.

De ce point de vue, ils étaient entrés dans l'ordre même de la peste, d'autant plus efficace qu'il était plus médiocre. Personne, chez nous, n'avait plus de grands sentiments. Mais tout le monde éprouvait des sentiments monotones. « Il est temps que cela finisse », disaient nos concitoyens, parce qu'en période de fléau, il est normal de souhaiter la fin des souffrances collectives, et parce qu'en fait, ils souhaitaient que cela finit. Mais tout cela se disait sans la flamme ou l'aigre sentiment du début, et seulement avec les quelques raisons qui nous restaient encore claires, et qui étaient pauvres. Au grand élan farouche des premières semaines avait succédé un abattement qu'on aurait eu tort de prendre pour de la résignation, mais qui n'en était pas moins une sorte de consentement provisoire.

Nos concitoyens s'étaient mis au pas, ils s'étaient adaptés, comme on dit, parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement. Ils avaient encore, naturellement, l'attitude du malheur et de la souffrance, mais ils n'en ressentaient plus la pointe. Du reste, le docteur Rieux, par exemple, considérait que c'était cela le malheur, justement, et que l'habitude du

désespoir est pire que le désespoir lui-même. Auparavant, les séparés n'étaient pas réellement malheureux, il y avait dans leur souffrance une illumination qui venait de s'éteindre. À présent, on les voyait au coin des rues, dans les cafés ou chez leurs amis, placides et distraits, et l'œil si ennuyé que, grâce à eux, toute la ville ressemblait à une salle d'attente. Pour ceux qui avaient un métier, ils le faisaient à l'allure même de la peste, méticuleusement et sans éclat. Tout le monde était modeste. Pour la première fois, les séparés n'avaient pas de réputation à parler de l'absent, à prendre le langage de tous, à examiner leur séparation sous le même angle que les statistiques de l'épidémie. Alors que, jusque-là, ils avaient soustrait farouchement leur souffrance au malheur collectif, ils acceptaient maintenant la confusion. Sans mémoire et sans espoir, ils s'installaient dans le présent. À la vérité, tout leur devenait présent. Il faut bien le dire, la peste avait enlevé à tous le pouvoir de l'amour et même de l'amitié. Car l'amour demande un peu d'avenir, et il n'y avait plus pour nous que des instants.

Bien entendu, rien de tout cela n'était absolu. Car s'il est vrai que tous les séparés en vinrent à cet état, il est juste d'ajouter qu'ils n'y arrivèrent pas tous en même temps et qu'aussi bien, une fois installés dans cette nouvelle attitude, des éclairs, des retours de brusques lucidités ramenaient les patients à une sensibilité plus jeune et plus douloureuse. Il y fallait ces moments de

distracted où ils formaient quelque projet qui impliquait que la peste eût cessé. Il fallait qu'ils ressentissent inopinément, et par l'effet de quelque grâce, la morsure d'une jalousie sans objet. D'autres trouvaient aussi des renaissances soudaines, sortaient de leur torpeur certains jours de la semaine, le dimanche naturellement et le samedi après-midi, parce que ces jours-là étaient consacrés à certains rites, du temps de l'absent. Ou bien encore, une certaine mélancolie qui les prenait à la fin des journées leur donnait l'avertissement, pas toujours confirmé d'ailleurs, que la mémoire allait leur revenir. Cette heure du soir, qui pour les croyants est celle de l'examen de conscience, cette heure est dure pour le prisonnier ou l'exilé qui n'ont à examiner que du vide. Elle les tenait suspendus un moment, puis ils retournaient à l'atonie, ils s'enfermaient dans la peste.

On a déjà compris que cela consistait à renoncer à ce qu'ils avaient plus personnel. Alors que dans les premiers temps de la peste, ils étaient frappés par la somme de petites choses qui comptaient beaucoup pour eux, sans avoir aucune existence pour les autres, et ils faisaient ainsi l'expérience de la vie professionnelle, maintenant, au contraire, ils ne s'intéressaient qu'à ce qui intéressait les autres, ils n'avaient plus que des idées générales et leur amour même avait pris pour eux la figure la plus abstraite. Ils étaient à ce point abandonnés à la peste qu'il leur arrivait parfois de n'espérer plus qu'en son sommeil et de se surprendre à penser : « Les bubons, et qu'on en finisse ! » Mais ils dormaient déjà en vérité, et tout ce temps ne fut qu'un long sommeil. La ville était peuplée de dormeurs éveillés qui n'échappaient réellement à leur sort que ces rares fois où, dans la nuit, leur blessure apparemment fermée se rouvrait brusquement. Et réveillés en sursaut, ils en tâtaient alors, avec une sorte de distraction, les lèvres irritées, retrouvant en un éclair leur souffrance, soudain rajeunie, et, avec elle, le visage boudaillé de leur amour. Au matin, ils revenaient au fléau, c'est-à-dire à la routine.

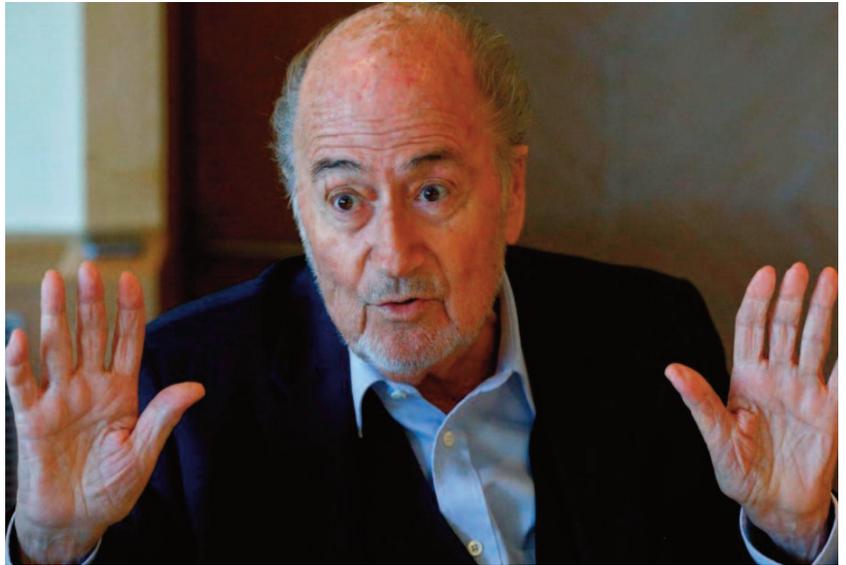
Mais de quoi, dira-t-on, ces séparés avaient-ils l'air ? Eh bien, cela est simple, ils n'avaient l'air de rien. Ou, si on préfère, ils avaient l'air de tout le monde, un air tout à fait général. Ils partageaient la placidité et les agitations puériles de la cité. Ils perdaient les apparences du sens critique, tout en gagnant les apparences du sang-froid.

On pouvait voir, par exemple, les plus intelligents d'entre eux faire mine de chercher comme tout le monde dans les journaux, ou bien dans les émissions radiophoniques, des raisons de croire à une fin rapide de la peste, et concevoir apparemment des espoirs chimériques, ou éprouver des craintes sans fondement, à la lecture de considérations qu'un journaliste avait écrites un peu au hasard, en bâillant d'ennui. Pour le reste, ils buvaient leur bière ou soignaient leurs malades, paraissaient ou s'épuisaient, classaient des fiches ou faisaient tourner des disques sans se distinguer autrement les uns des autres. Autrement dit, ils ne choisissaient plus rien. La peste avait supprimé les jugements de valeur. Et cela se voyait à la façon dont personne ne s'occupait plus de la qualité des vêtements ou des aliments qu'on achetait. On acceptait tout en bloc.

(A suivre)



Une enquête visant Blatter classée par la justice



Une enquête visant Sepp Blatter et portant sur l'octroi d'un contrat de droits télévisés en 2005 a été classée par la justice suisse, a-t-on appris mardi auprès de l'ancien président de la Fifa.

"J'ai été officiellement informé ce jour (mardi, ndlr) que le ministère public de la Confédération (MPC) a décidé, par une ordonnance de classement en date du 22 mai, de clore l'enquête portant sur un contrat de droits télévisés", a indiqué M. Blatter à l'AFP, confirmant une information du journal Le Monde.

Interrogée par l'AFP, la Fifa a indiqué qu'elle n'avait à ce jour reçu "aucune notification formelle d'une telle décision du MPC".

"La Fifa étudiera toutes les options légales pour s'assurer que les personnes responsables répondront de leurs actes", a répété l'instance.

"Cette annonce est déjà une bonne chose, et surtout elle tombe exactement cinq ans jour pour jour après ma décision de mettre mon mandat de président de la Fifa à disposition", a ajouté M. Blatter, âgé de 84 ans.

Comme révélé par Le Monde et le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung le 10 avril dernier, la justice suisse classe ainsi l'un des deux volets de la procédure ouverte en 2015 contre l'ancien patron du football mondial pour "soupçon de gestion déloyale et abus de confiance".

La Fifa dispose de dix jours pour faire

appel de la décision du MPC devant le Tribunal pénal fédéral de Bellinzone.

Fin avril, un rapport de police obtenu par l'AFP avait montré que les soupçons de "gestion déloyale" à l'encontre de M. Blatter "étaient bien fondés" même si la décision du MPC de clore l'une des deux enquêtes était déjà connue.

Le MPC soupçonnait M. Blatter d'avoir signé un "contrat défavorable à la Fifa" avec l'Union caribéenne de football (CFU) dirigée alors par le sulfureux Trinitadien Jack Warner, radié à vie par la fédération internationale et inculpé pour corruption par la justice américaine.

Résilié en 2011, ce contrat octroyait les droits télévisés des Coupes du monde 2010 et 2014 à la CFU pour 600.000 dollars

(536.000 euros), une somme jugée en deçà du prix du marché.

M. Blatter a davantage agi pour les intérêts de M. Warner que pour ceux de la Fifa", estimaient les enquêteurs dans des rapports finalisés entre décembre 2019 et janvier 2020.

L'autre volet de la procédure pénale ouverte contre M. Blatter porte sur un paiement, tardif et sans trace écrite, de 2 millions de francs suisses (1,88 M EUR) à Michel Platini. Ce paiement a valu aux deux hommes une suspension de plusieurs années de toute activité liée au football et empêché Platini de se présenter à la présidence de la Fifa, pour succéder au Suisse. En mai 2018, Platini a été mis hors de cause par la justice suisse.

Un club ukrainien en quarantaine après 25 cas de coronavirus



placé "en quarantaine pour au moins deux semaines", a précisé le championnat dans un communiqué, ajoutant que tous les entraînements du club sont annulés.

Les deux prochains matchs de Lviv en championnat d'Ukraine, qui devaient avoir lieu d'ici mi-juin, ont également été annulés, selon la même source.

Dimanche, un match entre les équipes de Karpaty et Marioupol avait déjà été reporté après la découverte des premiers cas de Covid-19 au sein du club de Lviv, ville de l'ouest du pays.

Un responsable du secteur s'exprimant sous le couvert de l'anonymat a indiqué lundi à l'AFP que "la plupart" des personnes infectées ne présentent "aucun symptôme" de la maladie.

Tous les matchs du championnat ukrainien se déroulent à huis clos et tous les joueurs et professionnels impliqués ont leur température mesurée avant d'entrer sur le terrain.

L'Ukraine a recensé jusqu'à présent 24.340 cas de coronavirus, dont 727 mortels.

Un club de football ukrainien, le Karpaty Lviv, a été placé en quarantaine après la découverte de 25 cas de coronavirus parmi ses joueurs et son personnel, a annoncé mardi le Premier League du pays.

Les personnes infectées se trouvent "à l'isolement" tandis que le club a été

Le médecin de Newcastle craint davantage de blessures à la reprise

Le médecin de Newcastle s'attend à "davantage de blessures" de joueurs liées à la reprise de la Premier League dans quinze jours, en raison du rythme intensif des matches après une longue période d'inactivité.

"Nous nous attendons à davantage de blessures à ce moment-là", a confié Paul Catterson, le médecin des Magpies à la radio BBC5.

"Les joueurs ont couru sur des tapis roulants et ont fait des exercices en intérieur pendant huit semaines, donc cette transition (vers la compétition) est une sollicitation différente pour les organismes", a-t-il ajouté.

Catterson a évoqué la saison 2011 du championnat de football américain (NFL), dont la pré-saison avait été limitée à 17 jours au lieu des 14 semaines habituelles par une grève pour des revendications salariales, et qui avait connu une multiplication des blessures au tendon d'Achille.

"On s'attend à ce genre de chose", a assuré le médecin.

Encore en lice en quart de finale de la Coupe d'Angleterre, Newcastle aura entre 10 et 12 matches à jouer en un peu plus de 6 semaines pour terminer sa saison.

Outre les délais très courts pour remettre les joueurs en forme - trois semaines entre les pre-

miers entraînements avec contacts et les premiers matches - les mesures pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont aussi des répercussions sur les soins.

"Nous avons eu des joueurs qui ont demandé des bains glacés après l'entraînement (pour la récupération, ndlr) et pour le moment ils ne peuvent pas en avoir", a-t-il déploré.

"Tout ce qu'on peut faire, c'est leur donner de la glace à emmener à la maison. C'est comme si on était revenu 15 ans en arrière", a regretté Catterson.

Un point également soulevé par l'attaquant français de Chelsea Olivier Giroud, dans une interview sur le site internet du club.

"Ce qui a aussi changé par rapport à une pré-saison classique, c'est que nous n'avons que 15 minutes de soins à la fin de l'entraînement. Normalement, en pré-saison, on est très exigeant avec les muscles et on les sollicite beaucoup, surtout quand on ne s'est pas entraîné depuis plus de deux mois", a détaillé le champion du monde.

"Les muscles tirent et grincent, mais on respecte les règles du gouvernement et de la Premier League. Mais je reconnais que si je pouvais avoir davantage de soins et de traitements pour prendre soin de mon corps, ce serait mieux" a-t-il ajouté.

Le retour du foot, un soulagement pour les Espagnols



Le football revient en Espagne et c'est un "soulagement social": si la pandémie de coronavirus va continuer à se faire sentir, entre stades vides et mesures sanitaires, la reprise attendue de la Liga aide déjà les Espagnols à imaginer un retour à la normale.

Alors que l'Espagne, l'un des pays les plus durement touchés au monde par le Covid-19, est privée de foot depuis la suspension des compétitions le 12 mars dernier, le retour du sport-roi, programmé le 11 juin, est devenu pour le pouvoir politique un puissant symbole du redémarrage de la vie quotidienne.

"La reprise des compétitions de football va contribuer à créer un soulagement social chez certaines parties de la population qui ont été confrontées à la dureté de la pandémie", explique à l'AFP David Moscoso, spécialiste espagnol de sociologie du sport. Paralysé pendant deux mois, le pays retrouve peu à peu des couleurs, avec un allègement des mesures de confinement, la réouverture progressive des

commerces et le redémarrage de l'activité économique... dont le ballon rond.

Pour autant, le retour au football d'avant prendra du temps, jugent des spécialistes.

"Il est possible que l'on perde en émotion et en intensité, et cela fait partie de l'essence du foot. On perdra la dimension émotionnelle qui captive tant de gens", prévient la psychologue Adelaida Navaridas.

"Le rôle social que (le football) tenait, le fait de programmer des soirées entre amis, avec la famille, débattre après les matches... Tout cela sera brisé", abonde Guillermo Fouce, professeur de psychologie à l'Université Complutense de Madrid, qui reconnaît toutefois que le retour du football est un gros plus pour la société.

"Il faut seulement s'imaginer que notre réalité sera différente, et que rien ne sera exactement comme avant", conseille Fouce.

"Entendre les joueurs (sur les terrains),

qu'il n'y ait aucun bruit ambiant, tout cela procure une sensation étrange, mais aussi la sensation que l'on revient à la normale... Même si ce ne sera pas le cas partout. Et ça, il faudra s'y adapter", prévoit-il, après avoir analysé la reprise du football en Allemagne.

Les bonnes audiences télévisées engendrées par ces matches de Bundesliga laissent présager un engouement similaire pour la reprise de la Liga espagnole.

"Les gens ont besoin de leur dose de football", a affirmé à l'AFP Adolfo Barbero, consultant pour la chaîne de télévision Movistar+ en Espagne. Selon lui, "les gens croient que si ça marche pour le foot, ça marchera pour tout".

"Le retour du football signifie que la société est en train de revenir à une nouvelle normalité", a déclaré le président de LaLiga Javier Tebas le 4 mai. "Cela va faire revenir un élément de la vie quotidienne que les gens d'Espagne et du monde entier connaissent et aiment", a-t-il insisté.

La reprise du football en Espagne est

aussi synonyme du réveil d'un secteur économique important du pays, "qui contribue pour 1,37% du PIB (produit intérieur brut) et 185.000 emplois, dans une période où la principale préoccupation est désormais la situation économique", a ajouté Tebas.

"Le football est la première industrie du pays en termes d'exportations de services. Son rôle économique est indéfinissable", soutient Moscoso.

"On a besoin que le football reprenne", a imploré pour l'AFP José Manuel Mateo, président de Afición Unidas, une association de groupes de supporters de divers clubs, car "je ne crois pas que le foot puisse se permettre de rester en pause".

Dans moins de dix jours, le souhait de ce supporter deviendra réalité: le foot doit revenir le 11 juin dans les stades espagnols, même si la "nouvelle normalité" générée par la pandémie l'obligera, pour l'instant, à regarder les matches à la télévision.

Benzema a très envie de revenir à la compétition

"Nous avons très envie de revenir à la compétition", a assuré l'attaquant français du Real Madrid Karim Benzema (32 ans) ce mardi dans une vidéo relayée sur la page web du club, moins de deux semaines avant la reprise du championnat espagnol.

"Nous avons très envie de revenir à la compétition et de gagner, de gagner des matches", a affirmé l'avant-centre français aux médias du Real Madrid, après la session d'entraînement matinale, l'une des premières avec le groupe au complet.

"Le premier match sera très important contre Eibar, à la maison, et nous allons tout donner jusqu'à la fin", a ajouté l'attaquant madrilène.

Le Real Madrid deuxième du championnat à deux points du leader, le FC Barcelone, fera son grand retour en Liga le dimanche 14 juin à 20h30 (18h30 GMT) à domicile contre Eibar (16e), dans le cadre de la 28e journée, la première depuis l'arrêt du football en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, le 12 mars.

"Deux mois sans toucher le ballon, ça a été un peu difficile", a concédé Benzema, avant de rassurer: "Maintenant, on se sent bien et on va continuer à travailler ensemble, avec ballon".

"Aujourd'hui (mardi), nous avons fait un match (d'entraînement), et les sensations ont été très bonnes pour tous", a déclaré le meilleur buteur du Real cette saison, avec 19 réalisations.

Les "Merengues" sont revenus à un entraînement avec le groupe complet lundi, en suivant le strict protocole sanitaire établi par la Liga avant la reprise du championnat.

"Le message de +Zizou+ (Zinédine Zidane), c'est de prendre du plaisir, profiter du football", a insisté l'avant-centre, qui aimerait revoir des supporters dans les gradins de la plus vite possible.

"Ce sera différent, c'est sûr. Nous avons toujours besoin des supporters", a appuyé Benzema. Mais même sans eux, "nous savons que ce que nous avons à faire, c'est gagner les matches, et viser la première place", a-t-il scandé.

Liga : Le gouvernement prudent sur l'accueil de public dans les stades

Le gouvernement espagnol, très attentif à l'évolution de la pandémie de coronavirus, s'est montré prudent, mardi, sur l'éventualité d'accueillir du public dans les stades avec le redémarrage de la Liga le 11 juin.

"Nous n'avons écarté aucune hypothèse, en fonction de l'évolution de l'épidémie et du comportement des gens pendant la phase 3", a expliqué en conférence de presse Fernando Simón, le directeur des urgences sanitaires au ministère espagnol de la Santé.

La phase 3, nouvelle étape du plan de déconfinement élaboré par le gouvernement espagnol, ne concerne pour le moment que les plus petites îles des Canaries et des Baléares où vivent environ 45.000 personnes.

Cette phase permet de diminuer les restrictions en matière d'ouverture des commerces, des hôtels, et d'accès aux enceintes sportives en respectant les principes de distanciation physique. Mais les

compétitions sportives, pour le moment, ne peuvent être prévues qu'à huis clos.

M. Simón a aussi évoqué la rencontre mardi entre le ministre de la Santé, Salvador Illa, les joueurs Gerard Piqué, Koke et Dani Carvajal, à laquelle assistait aussi la présidente du Conseil supérieur des sports (CSD), Irene Lozano, pour préparer la reprise de la Liga le 11 juin.

"Il est impossible actuellement de prendre une décision définitive (sur la présence du public dans les stades)", a indiqué M. Simón. Il est également conscient du "poids du public sur l'évolution des matches", avec la volonté de ne pas fausser le championnat en ne faisant jouer que certains matches à huis clos.

Lundi, le président de Las Palmas (D2 espagnole), Miguel Ángel Ramírez, a souhaité que son club joue en public son prochain match, le 13 juin contre Gérone. Il fonde son espoir sur ses discussions avec les autorités locales et le passage probable de tout l'archipel des Canaries en phase 3 la semaine prochaine.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DÉSIRE AVEC AVIDITÉ	TOUR DE GARDE	POILUS	MESURE VALIDER	NOTE	FIN D'ANNÉE	BASQUE	N'A DE SECRETS POUR PERSONNE	
MANGE-TOUT						MORCEAU DE RAP		
NICKEL GRISERIE		MOQUERIE				DRAME NIPPON		
				ROMAINS	SUCRER		COUP DE FEU GOÛT	
LETTRES DE JOAN		LE BOUT DE LA LANGUE		POURRI				
LE MÊME		JEU DE DÉS						
PRISON			DE BAS EN HAUT: SUPER	RABAT	DE BAS EN HAUT: PASSAGE		LETTRES DE VICHY	
		MINER MÉTAL					QUARTIER DE REIMS	
ENTERRÉ VIVANT	GREFFON	JEU DE STRATÉGIE	LETTRES DE BERLUSCONI			VENU AU MONDE	ARTICLE INDÉFINI	
ÉRAFLURE								
LAC DU SOUDAN		NOTE	FIN DE VERBE	FORME D'AVOIR	ROMAINS		LETTRES DE SALÉ	ARTICLE ESPAGNOL
AUTEUR DE ROBINSON CRUSOÉ		LE RÊVE AMÉRICAIN				CONSERVATEUR		
				AMOUR PROPRE				

Solution mots flechés d'hier

DÉLICAT	G	SALUÉ QUAND IL EST BON	VIEUX COIFFEUR	ARTICLE	F	BATTENT LE PAVÉ	WINITEUX	ACTEURS	C	CUBE RÉGLE PLATE	D	ENTRAÎNÉES		
ACCIDENT	R	RELIEF	ENLEVER	O	T	E	R							
ROSE POUR ÉROS	A	N	A	G	R	A	M	M	E	UNION DES CORPS	O			
PARTIE D'UN POIST	C	T	SAVOIR-FAIRE	A	R	T	SÉRAPHIN	E	LETTRES DE SAPE HIC	A	D			
MIEVRE	M	I	E	V	R	E	VÉNÈRE FRIPON	A	D	O	R	E		
POUCER-ELIX EN ELNE	L	N	BRANLÉE GÈNE	O	N	A	N	I	S	M	E			
CÉDE	C	E	D	E	CIGARETTE	T	I	G	E	FORME D'ÊTRE SORTIE	E	S		
FLANCHÉ	E	N	EN VENTE CORDONNIER	UN ALLEMAND	CRACK EN ROUGE	G	E	N	T	E	ACCROCHAGE			
PERSONNAGE DE MARQUE	B	U	T	E	U	R	S	S	P	E	T	I	T	E
CORRIGES	C	O	R	R	I	G	E	S	S	I	C			
RECTIFIÉS PARTIE DE L'UKRAÏNE	U	P	I	S	A	N	A	U	T	O	R	I	T	E
KIÈV	K	I	È	V	BILLOT	T	I	N	P	M	O	N	S	E
FEMME CHARMANTE	F	E	E	C	O	N	T	R	E	A	N	T	I	P

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâidi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC

2017
www.ojd.ma

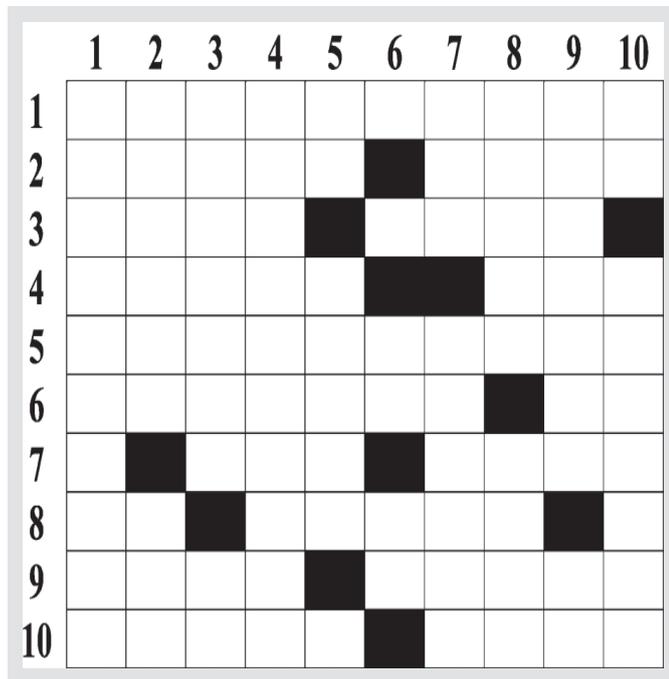
E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Sans valeur
- 2- On clique dessus – Sport violent
- 3- Prépositions – Toucha
- 4- Apprîtes – Plan d'eau
- 5- Circuit
- 6- Propriété de la matière – Tableau
- 7- Un allemand – Partes en éclats
- 8- Abréviation pieuse – Animaux
- 9- Héros suisse – Evaluai
- 10- Coupée - Fiable

VERTICALEMENT

- 1- Rebelles
- 2- Prête un de ses organes – Déshydraté
- 3- Train-train – Longueur jaune
- 4- Apathique
- 5- Sélénium – Elle court Paris
- 6- Sur une borne – Se font au labo
- 7- Géant de l'informatique – Ventilées
- 8- Visage Pâle de chez nous – Né
- 9- Projet de praticien – Argon
- 10- Réfléchi – Bien faite

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

3	7		6	2	1	4		
	9	4					5	
			5		4			
7	4			6	9		1	2
9								4
6	5		4	3			9	8
			3		5			
	2					1	3	
		9	2	7	6		4	5

Moyen

	5	3		7		8		
9				6				
		1	3	4	5			
							8	
	3	4	2	8	9	5	6	
2								
			6	9	8	7		
				2				3
	9		3		6	1		

Difficile

			9					
1	2		4					8
	7			8				5
	5							7
3		6	7		1	5		2
8							3	
6				3			4	
9					4		1	3
				2				

Expert

		3	6					
1			2					6
						2	7	
5	9		1	2				
		8		3		9		
			8		7		4	1
	8	6						
7					8			9
					5	4		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	8	1	2	6	9	5	3	7
9	5	3	7	4	1	2	6	8
6	7	2	8	5	3	9	1	4
7	9	6	1	3	8	4	2	5
3	4	8	9	2	5	1	7	6
2	1	5	6	7	4	3	8	9
8	3	4	5	1	7	6	9	2
1	2	9	4	8	6	7	5	3
5	6	7	3	9	2	8	4	1

Moyen

6	1	9	2	3	7	8	4	5
5	3	7	6	4	8	2	9	1
8	2	4	1	9	5	3	6	7
7	9	6	3	5	2	1	8	4
4	5	3	9	8	1	7	2	6
1	8	2	7	6	4	9	5	3
3	4	1	5	2	9	6	7	8
9	7	5	8	1	6	4	3	2
2	6	8	4	7	3	5	1	9

Difficile

9	8	5	6	7	4	3	2	1
6	1	3	9	2	8	4	5	7
4	2	7	1	3	5	6	9	8
1	4	9	2	8	7	5	6	3
7	3	8	5	6	9	2	1	4
5	6	2	3	4	1	7	8	9
3	7	6	8	1	2	9	4	5
8	9	4	7	5	6	1	3	2
2	5	1	4	9	3	8	7	6

Expert

7	9	5	2	6	1	3	8	4
2	4	8	7	3	9	6	5	1
1	3	6	4	5	8	2	7	9
4	7	9	3	1	2	8	6	5
8	6	1	5	4	7	9	2	3
3	5	2	8	9	6	4	1	7
5	8	4	6	7	3	1	9	2
9	2	3	1	8	5	7	4	6
6	1	7	9	2	4	5	3	8

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l' Eau
Direction Provinciale de Mohammédia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°14/2020

Le 30/06/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammédia sis à 14 Avenue des FAR Mohammédia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : **Travaux de signalisation horizontale sur le réseau routier de la DPETL de Mohammédia. Dans la Préfecture de Mohammédia**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammédia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Quatre mille six cent dirhams (4600,00Dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent sept mille quarante dirhams, quarante centimes TTC (307040,40Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammédia à l'avenue des FAR Mohammédia.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc :
 Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Secteur	Qualifications exigée	Classe minimale
X	X.1	3

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4182/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Settat
 S.G.D.E.S.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/PRDTS/2020
Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives, aux unions de coopérative et à l'auto-entrepreneur

Le 29/06/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'**achèvement des travaux de construction du collège lycée Ain Blal à la commune Ain Blal -Province de Settat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **15 000,00DH (Quinze mille dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **960 231,60DH TTC (neuf cent soixante mille deux cent trente et un dirhams et soixante centimes TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrête du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

Les concurrents doivent produire le certificat original de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale comme suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	5	A.2

N° 4185/PA

ROYAUME DU MAROC
 --o-o-o--
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE
DU LOUKKOS-TETOUAN-

AVIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'appel d'offres	Objet	Caution provisoire (DH)	Estimation Administrative (TTC DH)	Date ouverture des plis
19/ABHL/2020	Gardiennage et surveillance des barrages au niveau de la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos	60 000,00	3 122 478,00	26/06/2020 à 11h00

- Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré à l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan. Ou téléchargé à partir du Portail Marocain des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de cette Agence,
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,
- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

■ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4183/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 DRAA-TAFILALET
 DIRECTION PROVINCIALE DE ZAGORA
 SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
 DES CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS ET DE PATRIMOINE
 BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : AOO45 à47/ZAG/2020.
SEANCE PUBLIQUE

Le 26 Juin 2020, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE	DATES D'OUVERTURE DES PLS
45/ZAG/2020	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : SS N'KOR, SS TANSIKHTE S ZAOUTI SIDI MANDIL, SS OULED SILMANE S AAGOUTI, SS AIT OUZZINE S TAFSSATTE, SS TANSIKHTE ET SS OULED ATMAN S OULED MKADEM , RELEVANT DE LA DP DE L'AREF ET A ZAGORA AUX COMMUNES: N'KOR, TAMEZMOUTE, OULAD YAHIA LAGRAIRE ET AIT OUALAL, DE PROVINCE DE ZAGORA	1 653 384,96 DH	40 000,00 DH	26/06/2020 à 10H00
46/ZAG/2020	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : SS TINFOU, SS AZAGHAR, SS TANAGUAMT, SS BENI ZOULI S TAOURIRTE, SS TAMEGROUTE S TAZROUTE ET SS BENI ALI S ZAOUTI SIDI EL MAKHITAR,RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA. AUX COMMUNES : FEZOUATA, TAGOUNTE, BNI ZOLI ET TAMEGROUTE, DE PROVINCE DE ZAGORA	1 653 384,96 DH	40 000,00 DH	26/06/2020 à 10H30
47/ZAG/2020	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : SS AGHLAL, SS OULED AYOUN, SS BEN KHALDOUNE S EL HADDANE, SS EZZOURGANE S KASBAT BOUAFRA, SS RIBAT TINOULINE S DERB AMERDOUL ET SS OULED AYOUN S OULED AHMED BEN ALLRELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA AUX COMMUNES : BNI ZOLI, TINOULINE ET BOUZEROUAL DE PROVINCE DE ZAGORA	1 653 384,96 DH	40 000,00 DH	26/06/2020 à 11H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N° 4184/PA

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/03/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL.A.U dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: « CO-MAZDINE » SARL.A.U
OBJET : MARCHAND DE TOUTE SORTE DE MEUBLES.
SIEGE SOCIAL : 46, BLVD ZERKTOUNI, 2EME ETAGE, APPT6, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
• MR. AZDINE EL KCHIRID 1.000 PARTS SOCIALES
SOIT AU TOTAL 1.000 PARTS SOCIALES
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MR. AZDINE EL KCHIRID, pour une durée illimitée.
DEPOT LEGAL :
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca
Le 01/06/2020 sous le N°735140 la société a été immatriculée au RC sous le numéro : 461071
Pour Extrait et Mention
LA GERANCE
N° 4186/PA

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/03/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL. dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: « MANUGREEN » SARL.
OBJET : MARCHAND DE PRODUITS DE NETOYAGE D'HYGIENE ET COSMETIQUE.
SIEGE SOCIAL : 46, BLVD ZERKTOUNI, 2EME ETAGE, APPT6, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
• MR. MUSTAPHA GOUNANE : 500 PARTS SOCIALES
• MR JAMAL BEN-NASSE : 500 PARTS SOCIALES
SOIT AU TOTAL : 1.000 PARTS SOCIALES
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MR. MUSTAPHA GOUNANE ET MR JAMAL BEN-NASSE, pour une durée illimitée.
DEPOT LEGAL :
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca
Le 01/06/2020 sous le N°735143 la société a été immatriculée au registre

de commerce sous le numéro : 461073
Pour Extrait et Mention
LA GERANCE
N° 4187/PA

HELP CONSULTING sarl
39, Rue Les Eucalyptus
Mohammedia
Tél : 06 73 57 32 29
PV AGE du 04/03/2020
"SAHARA GENERAL TRADING S.A.R.L."
Suivant le PV de l'AGE du 04/03/2020 à Mohammedia, il a été décidé:
1- D'agréer Mr Mohammed Guennoun RHAZI en qualité de nouvel associé,
2- De transformer la dénomination de la société en SAHARA GENERAL TRADING sarl.
3- De constater la cession de 50 parts sociales de Mr Abderrahim RHAZI à Mr Mohammed Guennoun RHAZI;
4- Gérance : la gérance est attribuée à Mr Abderrahim RHAZI, et Mr Mohammed Guennoun RHAZI avec signature conjointe.
5- Dépôt légal : a été déposé auprès du Tribunal de première instance de Mohammedia, le 10/03/2020 sous le numéro : 537 et Immatriculé au Registre de Commerce de Mohammedia sous le N°22541.
N° 4188/PA

STE « STD PRO »
CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L (AU)
I) Aux termes d'un acte S.S.P en date à FES, du 17.05.2020, il a été établi les statuts d'une SARL (AU), savoir :
DENOMINATION : Sté « STD PRO »
OBJET : Travaux divers
SIEGE : Hau Salam Mag 9 Bloc F4 RDC Rte Immouzer Fès
D U R E E : 99 Ans à compter de sa constitution définitive
C A P I T A L : 100.000,00 DHS, divisé en 1 000 P.Sles De 100,00 DHS chacune:
SOCIETE SOJIFAL HOLDING : 100.000,00 DHS
GERANTS : Mr. SOUBAI Mohammed Najib
Mme. SOUBAI Fatine.
Mme. SOUBAI Jihane.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de FES, le 01.06.2020, sous le n° de dépôt 1219/2020 et le RC n° 62 667.
LES GERANTS
N° 4189/PA

Société «INGENIERIE ET ETUDES SADIA» SARL
Au capital de 50.000,00 Dh
Siège social: 47 Bd Hassan II Hay Trifa I Saïdia
Aux termes du PV de la décision de l'A.U en date du 19/03/2018 enregistré à Berkane le 20/03/2018 de la société «INGENIERIE ET ETUDES SADIA» inscrite au RC à Berkane sous le n°: 6107, il a été décidé ce qui suit:
-La clôture de liquidation et de la radiation du R.C.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1er Instance de Berkane sous le n°: 185/2020.
N° 4190/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2
Belvédère - Casablanca
Tél : 0522 40 06 92
Fax : 0522 40 05 43
Société PLA SARL AU
Au capital de 100 000.00 dhs
Siège social : Casablanca, 178 Avenue Ambassadeur Ben Aïcha, 1ER étage, Bureau N°2
Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 04/03/2020, il a été décidé ce qui suit :
- Mr Ahmed CHAMCHAM vend et cède 340 parts sociales à Mr Frederic REGIS PERES.
- Démission de Mr Ahmed CHAMCHAM de la gérance,
- Nomination Mr Frederic REGIS PERES nouveau gérant,
- Transformation de la société d'une SARL à SARL A.U
- Modification statutaire corrélatrice.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 16 Mars 2020 sous numéro 734494.
N° 4191/PA

SOCIETE MAGHREB FUELING TECHNOLOGIES SARL
Augmentation du capital social / Changement d'activité
RC N°15189
I- Selon les assemblées générales extraordinaires de la société « SOCIETE MAGHREB FUELING TECHNOLOGIES SARL », en date du 01/04/2020 et 03/04/2020, il a été Décidé ce qui suit :
L'augmentation du capital de la société « SOCIETE MAGHREB FUELING TECHNOLOGIES SARL », qui passera du 3.000.000,00 (Trois Million dirhams) à 5.000.000,00 dhs (Cinq Million dirhams) , et ce par la création de 20.000 parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100 dhs) chacune , par compensation d'une partie des créances du compte courant associé exigibles sur la société à raison de deux million dirhams (2.000.000,00 dhs) pour porter le capital social de 3.000.000,00 dirhams à 5.000.000,00 dirhams
Changement d'activité : Tenant Bureau Etudes Enquête Et Recherche Par La Nouvelle Activité: Entrepreneur de Génie Civil.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 01/06/2020 sous le N°527.
III- Le déclaration de modification de la dite société à été effectuée au niveau du registre du commerce tribunal de première instance de Mohammedia le 01/06/2020 sous le nu-

méro 616 du registre chronologique.
N° 4192/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction des Affaires Administratives et Générales
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°14/2020/MEFRA/AC/MAT
Le 29 juin 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, 2ème étage, entrée D, bâtiment extension, quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'Acquisition, l'Installation et la Mise en Œuvre de Matériel Technique pour le secours électrique et le conditionnement d'Air des locaux de l'Imprimerie et des Magasins de l'Administration Centrale du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration - Rabat - Chellah. Bureau n°208, 2ème étage Entrée «D». Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (www.finances.gov.ma , Rubrique "Appel d'Offres").
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : Cinq Mille Dirhams (5.000 DH).
L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Trois Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Six Cents Dirhams Toutes Taxes Comprises (399 600,00 DH TTC).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics
Une visite des lieux est prévue pour le 17 juin 2020 à 10 heures, au Service des Moyens Logistiques de la Direction des Affaires Administratives et Générales, entrée D, 2ème étage du bâtiment extension du Ministère de l'Economie, des Finances et de

la Réforme de l'Administration sis, quartier administratif, Rabat- Chellah.
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du Service des Moyens Logistiques et Bureau de la Gestion du Courrier de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Quartier administratif à Rabat-Chellah, et ce, au plus tard le 26 juin 2020 à 16 heures 30.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.
En application des dispositions :
- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hïja 1434 (30 Octobre 2013), du Ministère de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n°2-12-349 du 8 joudmada I 1434 (20 mars 2013) ;
- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019). Il est à signaler que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été complété et modifié et à l'article 6 du règlement de consultation.
N° 4193/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AVIS RECTIFICATIF N°2

N°42/DR2/2020

ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU CENTRE SKHOUR RHAMNA.
LOT1 : RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET TRANSFERT.

SEANCE PUBLIQUE

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres N°42/DR2/2020, relatif à l'assainissement liquide du centre Skhour Rhamna- lot1 : réseau d'assainissement et transfert, qu'une modification a été apportée à l'article 10.C du RCDP « Dossier additif », et ce comme suit :

- Les attestations du chiffre d'affaires demandées sont celles relatives aux années 2016, 2017 et 2018 ;

Au lieu de :

- Celles relatives au chiffre d'affaires réalisé aux années 2019, 2018 et 2017.

Il y a lieu de noter aussi que le Lot n°2 relatif à la réalisation de la station d'épuration du centre Skhour Rhamna est en cours de lancement.

N° 4194/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH-SAFI
COMMUNE DE SAFI
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert N° 09/ 2020
 Le 01/07/2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau du Monsieur le Président de la COMMUNE DE SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : «AFFERMAGE DU MARCHÉ SOK DES MOUTONS - AID AL ADHA »
 Il sera placé sur la parcelle municipale 67495/23, size route de Marrakech à proximité de centre commercial MARJANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'administration de La COMMUNE DE SAFI sise à Safi. il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>
 * Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dh
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada Al Oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la COMMUNE DE SAFI .
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au

bureau de l'administration de la COMMUNE DE SAFI
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20 - 14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du cahier de charge.

N° 4195/PA
ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE
N° 09/2020 DPEFLCD-SO/DPEFLCD.37
 Le Vingt-neuf (29) Juin 2020 à dix heures (10h), il sera procédé dans le bureau de Mr. le Directeur

Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix, pour la réalisation des Travaux portant sur l'entretien et la réparation de quatre maisons forestières du chef de secteur Mentaga, cavalier Mentaga, cavalier Argana et du cavalier Talliouine, relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts de Taroudannt.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt, il peut être, également, téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchéspublic.gov.ma;
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20.000,00 dhs).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent trente-huit dirhams (399 138,00 dh).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances

n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation. Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
N° 4196/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Délégation Provinciale de Berkane
Centre Hospitalier Provincial EDDERRAK - Berkane
Avis d'Appel d'offres
Ouvert N° : 02/2020
 Le 26/06/2020 à 10H00, il sera procédé à la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial « EDDERRAK » de Berkane, sise à : Rue la Victoire Hay El Hassani Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'exécution des prestations de : Gardiennage et surveillance des locaux et dépendances destinés au Centre Hospitalier Provincial de Berkane et l'hôpital de proximité Saïdia.
 • Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Sous ordonnancement du CHP Berkane, sise à : Rue la Victoire Hay El Hassani Berkane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente mille dirhams (30 000,00dhs)
 • L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million huit cent vingt mille et cent vingt un dirham 60 centimes TTC. (1820121,60 dhs)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 • Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité à l'adresse: Rue la Victoire Hay El Hassani Berkane .
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Sous ordonnancement du CHP Berkane, sise à : Rue la Victoire Hay El Hassani Berkane.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit l'envoyer par soumission électronique via portail des marchés public
 • Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
 • Il est prévu des visites des lieux au CHP de Berkane le : 18/06/2020 à 10 heures.

N° 4197/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
D'AL HAOUZ
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°33/2020/HZ-
(SEANCE PUBLIQUE)
 Le 30/06/ 2020 à 10h 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe-ment du Transports de la logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Achèvement de l'étude d'élargissement, de renforcement et traitement de l'environnement de la RN 7 entre PK 242+900 et PK 280+900 (EX RR 203 entre PK

96+000 et PK 134+000)
 -Province d'Al Haouz-
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment du Transports de la logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchéspublics.gov.ma>
 Le cautionnement provisoire est fixé à Onze Mille (11 000,00) dirhams.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent soixante-dix-sept mille six cents dirhams 0 centime TTC (777 600.00DH) TTC.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 • soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de la logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
 • soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail de marchés publiques.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations
 Production d'une copie certifiée conforme à l'original des certificats d'agrément justifiant le domaine d'activité D4 ; D5 pour les concurrents installés au Maroc.
 - Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique dans le règlement de la consultation.
N° 4199/PA

AVIS DE PERTE
Titre Foncier

Je soussigné, M Omar Chaoui, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n° B221772, résidant à Casablanca N° 10 Rue Nakhil angle Bd Idou Anfa, déclare avoir perdu dans des circonstances indéterminées, le duplicata du titre foncier n° 85085/C daté du 03-02-1971.

Prière à toute personne qui le trouvera de bien vouloir me contacter à l'adresse ci-dessus.

N° 4198/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
 07.05 : Bulletin météo
 07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
 07.40 : Amoudou
 08.40 : Amakin Fi Dakira
 09.40 : Fin Ghadi Biya
 10.10 : Hayati
 11.00 : Zouaji Mouhal- R
 11.15 : Aandi Soual Covid 19 - R
 11.30 : Lusine- R
 11.55 : Capsule Atfal wa Takafa -Inedit
 12.05 : Oussrati - Inédit
 13.00 : JT Addahira + Météo
 13.20 : Al Wajh Al Akhar
 14.00 : JT en Amazigh+ JT en Espagnol
 14.40 : Zouaji Mouhal
 15.00 : Noujoum Al Aoula
 17.00 : Ichaa Mamlaka -R

18.00 : Fin Ghadi Bya
 18.30 : Aandi Soual Covid 19
 18.55 : Capsule Atfal wa Takafa - R
 19.00 : JT en Français
 19.30 : Oussrati - R
 20.30 : Lusine
 21.00 : JT Principal + Météo
 21.50 : Dounya Douara
 22.50 : Sounaa Forja
 23.20 : Dernier bulletin d'information
 23.40 : Dakirat Al Houb
 01.20 : Amoudou
 02.10 : Amakin Fi Dakira - R
 03.10 : Ichaa Mamlaka -R
 04.10 : Fin Ghadi Bya - R
 04.40 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
 05.10 : Lusine - R
 05.40 : Al Wajh Al Akhar - R
 06.10 : Hayati - R

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN
 06:00:00 : MAGAZINE : CHHIWAT BLADI
 06:30:00 : SABAHYAT 2M
 07:30:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 08:05:00 : MAGAZINE
 09:05:00 : MAGAZINE
 09:55:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:00:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:00:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
 12:05:00 : SERIE : LALLA FATEMA

12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:20:00 : FEUILLETON
 13:55:00 : NEWS : ECO NEWS
 14:05:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:20:00 : FEUILLETON : HOUB A3MA
 16:15:00 : FEUILLETON : 3ALAQAT KHAASA
 17:40:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 18:05:00 : DESSINS ANIMES
 18:25:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:35:00 : MAGAZINE
 18:45:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA

19:40:00 : FEUILLETON : FADILA
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:45:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 21:40:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI
 22:40:00 : MAGAZINE : 2M MAG
 23:30:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
 00:20:00 : FEUILLETON : FADILA
 00:50:00 : MAGAZIN
 01:50:00 : MAGAZINE
 03:05:00 : FEUILLETON
 03:55:00 : FEUILLETON
 04:25:00 : MAGAZINE
 05:30:00 : DOCUMENTAIRE